

PER

A-799

# ARQ

LA REVUE D'ARCHITECTURE

Prix  
d'excellence  
en architecture  
1994

81

OCTOBRE 1994



La brique SM<sup>®</sup> de BETCON supermodulaire et à coins ronds



Source  
originale  
de  
créativité

La brique SM<sup>®</sup> offre à votre imagination une intéressante variété de formats. Sa supermodularité vous ouvre d'innombrables possibilités de permutations qui viendront stimuler votre sens de la création et de l'innovation. Qu'il s'agisse d'exécuter un mur avec motifs ou reliefs, une colonne, un socle ou encore une arche aux arêtes arrondies, la brique SM<sup>®</sup> répond aux attentes des concepteurs les plus exigeants et leur permet de façonner un véritable joyau architectural.



**BETCON**

Tél. (514) 861-6097 • (514) 651-4000

Fax (514) 670-2834

# ARQ

LA REVUE D'ARCHITECTURE

- 9** PRIX D'EXCELLENCE EN ARCHITECTURE 1994  
*LUC NOPPEN*
- 10** LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DU BOURG DE PABOS  
*LUCIE K. MORISSET ET LUC NOPPEN*  
*Grand Prix d'architecture et Prix d'excellence 1994, catégorie «Architecture institutionnelle»*
- 12** L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE SAINT-HYACINTHE  
*Prix d'excellence, catégorie «Architecture institutionnelle»*
- 14** L'AGENCE SPATIALE CANADIENNE, SAINT-HUBERT  
*Prix d'excellence, catégorie «Architecture commerciale»*
- 16** LES HABITATIONS GEORGES-VANIER, MONTRÉAL  
*Prix d'excellence, catégorie «Architecture résidentielle, ensemble d'habitations»*
- 18** LE MONUMENT-NATIONAL, MONTRÉAL  
*LUCIE K. MORISSET ET LUC NOPPEN*  
*Prix d'excellence, catégorie «Conservation architecturale»*
- 20** LE PAVILLON JACQUES-CARTIER, VIEUX-PORT DE MONTRÉAL  
LE CENTRE FINANCIER BOULEVARD DE LA CAISSE POPULAIRE DE DRUMMONDVILLE  
*Mentions, catégorie «Architecture commerciale»*
- 22** LES HABITATIONS JÉRÔME-LE ROYER, MONTRÉAL  
LA COOPÉRATIVE SAINTE-ROSALIE  
*Mentions, catégorie «Architecture résidentielle, ensemble d'habitations»*
- 24** LA STATION DE POMPAGE CITÉ DU LAC, SAINT-HUBERT  
*Mentions, catégorie «Architecture industrielle»*
- 26** LE MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI  
*Mentions, catégorie «Conservation architecturale»*
- 27** LA RÉSIDENCE LEFEBVRE, SAINTE-JULIE  
LA RÉSIDENCE GODUE, LONGUEUIL  
*Mentions, catégorie «Architecture résidentielle unifamiliale»*
- 28** HOUSE ON WESTMOUNT AVENUE, WESTMOUNT  
*LUCIE K. MORISSET ET LUC NOPPEN*
- 29** GUY DESBARATS  
*Médaille du mérite de l'Ordre des architectes du Québec - 1994*
- 30** STRATÉGIES URBAINES: PROJETS RÉCENTS  
*UNE EXPOSITION AU CCA PRÉSENTÉE PAR PHYLLIS LAMBERT*  
*Actualités*

En page frontispice: le Centre d'interprétation du Bourg de Pabos (dessin extrait du cahier de présentation), Cormier, Cohen, Davies, architectes.

CCA

Éditeur  
Membres fondateurs de la revue  
Membres du comité de rédaction

Coordonnatrice et réviseure  
Production graphique  
Direction artistique

Représentants publicitaires  
Bureau de Montréal

Bureau de Toronto

La Revue d'architecture ARQ  
est distribuée à tous les membres de  
Dépôt légal  
© ARQ MAGAZINE LTÉE  
ISSN

Envois de publications canadiennes  
La Revue d'architecture ARQ  
est publiée six fois l'an par ARQ MAGAZINE LTÉE  
Les changements d'adresse et les demandes  
d'abonnement doivent être adressés à

Abonnements au Canada  
Abonnements hors Canada

PIERRE BOYER-MERCIER  
PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ, JEAN-LOUIS ROBILLARD  
GEORGES ADAMCZYK, DENIS BILODEAU, PIERRE BOYER-MERCIER, ANNE CORMIER, DANIEL FORGUES,  
LOUIS-PAUL LEMIEUX ET SIMON PÉLOQUIN  
NICOLE LARIVÉE-PARENTEAU  
COPILIA DESIGN INC.  
JEAN-H. MERCIER

JACQUES LAUZON ET ASSOCIÉS  
785, rue Plymouth, bureau 310, Ville Mont-Royal, Québec, H4P 1B3  
Téléphone: (514) 733-0344 / télécopieur: (514) 342-9406  
Unit 24, 25 Valleywood Drive, Markham, Ontario, L3R 5L9  
Telephone: (905) 940-2666 / Fax: (905) 940-2622

L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC ■ LA SOCIÉTÉ DES DESIGNERS D'INTÉRIEUR DU QUÉBEC  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC ■ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA  
Les articles qui paraissent dans ARQ sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.  
0710-1162  
Contrat de vente N° 0472417

ARQ MAGAZINE LTÉE  
1463, rue Préfontaine ■ Montréal, Québec ■ H1W 2N6 ■ Téléphone: (514) 523-6832  
6,84 \$/ numéro ■ 41,02 \$/ 6 numéros et 68,37 \$ pour les institutions et gouvernements,  
6,00 \$/ numéro ■ 48,00 \$/ 6 numéros et 60,00 \$ pour les institutions et gouvernements.



patrice perriot • perspectives

tel. & fax : (514) 934-6349

**TEKNION**

Teknion Furniture Systems  
425 Place Jacques Cartier  
Bureau 200  
Montréal, Québec  
H2Y 3B1

Téléphone 514-875-2630  
Télécopieur 514-866-0554

# *Transit*



Tous les systèmes  
se valaient,  
jusqu'à Transit.

# « J'ai choisi Soprema parce que je ne voulais prendre aucun risque ! »



« Écoute Robert, je connais Soprema et je peux t'affirmer qu'avec ses membranes de toiture, on ne se trompe pas. – Je n'ai pas tellement l'expérience du bitume modifié... mais peut-on se le permettre ? – La vraie question c'est plutôt... "peut-on se permettre de ne pas l'utiliser ?" Il nous faut un produit "ultra-sûr"... avec Soprema et ses systèmes d'étanchéité, j'ai toujours eu d'excellents résultats ! – Tu es convaincue ? – Convaincue de ne pas vouloir prendre de chance. Et si j'ai choisi Soprema, c'est parce que je ne voulais prendre aucun risque ! »

La confiance que Marie nous témoigne n'est pas gratuite. Chez Soprema, nous nous efforçons de maîtriser les concepts, qu'il s'agisse d'enveloppes de bâtiments ou d'ouvrages de génie civil. De même, nous favorisons la qualité des travaux en donnant aux architectes et aux entrepreneurs un **soutien hors pair**.

Nous assistons les architectes à toutes les étapes d'un projet : choix des systèmes selon le budget et les besoins du bâtiment, préparation des plans, détails et devis, inspection sur chantier, etc.

Il y a aussi plusieurs années que nous offrons aux couvreurs et à leurs employés une **formation continue**, afin d'assurer aux propriétaires de bâtiment les meilleures solutions d'étanchéité à long terme.

Nos produits et leur installation profitent du soutien de l'unique Programme Alliance Qualité (PAQ), d'un service d'inspection préventive et d'une **garantie complète de 10 ans** couvrant les membranes d'étanchéité et leur remplacement.

Ajoutons que la réputation des membranes Soprema n'est plus à faire. Depuis 15 ans, des dizaines de millions de mètres carrés ont été installés dans toutes les régions du pays et dans toutes les conditions possibles, même celles du Grand Nord canadien.

Soutien, engagement, formation, prévention, PAQ, garantie fiable et complète, produits de qualité supérieure sans oublier la certification ISO 9002 : avec Soprema, vous êtes sûrs... **de ne prendre aucun risque.**

Halifax  
(902) 468-1303  
1 800 565-0605

Montréal  
(514) 521-6836  
1 800 361-1386

Toronto  
(905) 673-8240  
1 800 265-2842

Regina  
(306) 525-4060  
1 800 665-4009

Calgary  
(403) 291-3928

Québec  
(418) 681-8127  
1 800 463-2382

Ottawa  
(613) 727-0537

Winnipeg  
(204) 694-2849  
1 800 268-2481

Edmonton  
(403) 447-1007  
1 800 252-7529

Vancouver  
(604) 522-3944  
1 800 242-1983



*L'étanchéité assurée*



Certifié ISO 9002

# Entre ciel



## et terre

Jusqu'à maintenant, la vue du ciel n'a eu que les limites imposées par les coûts élevés des méthodes de fabrication et d'installation. Le lanterneau 2000 de Kawneer est fourni en ensemble entièrement conçu et fabriqué, donc l'installation sur place est plus facile que jamais.

La performance relative aux conditions atmosphériques est certifiée pour excéder les normes de rendement exigées par nos hivers et nos étés. Le lanterneau 2000 vous offre un coin du ciel dans les configurations suivantes; en pente, toit à deux versants, forme pyramidale, marquise, voûte en berceau et dôme. Dans les finis selon vos spécifications.

C'est une parfaite toiture pour vos prochains ouvrages offrant la vue du ciel bleu.



### La marque de responsabilité

171, boul. Hymus, Pointe-Claire (Québec) H9R 1E9 514.694-3151 (télécopieur) 514.694-0801  
1051 Ellesmere Road, Scarborough (Ontario) M1P 2X1 416.755-7751 (télécopieur) 416.755-1829  
4000 18th Avenue North, Lethbridge (Alberta) T1H 5S8 403.320-7755 (télécopieur) 403.320-7373



## Le système TMP bouleverse le monde des toits

Qui aurait cru qu'en plaçant l'isolant par dessus la membrane plutôt qu'au-dessous, comme on l'a toujours fait, on obtiendrait des toits de meilleure qualité et plus durables?

La toiture à membrane protégée qui intègre l'isolant de marque ROOFMATE\* est meilleure parce qu'elle ose utiliser un vieux concept sous un angle nouveau.

1. Le ROOFMATE qui résiste à l'humidité est installé par-dessus la membrane pour la protéger complètement et pour assurer une meilleure protection à long terme contre les conditions climatiques.

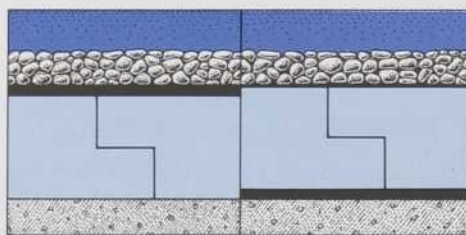
2. Le système TMP avec ROOFMATE permet de réduire les coûts d'entretien. En effet, l'isolant ROOFMATE, posé par-dessus la membrane, la maintient à la température de la pièce, et donc prolonge sa durée de service en éliminant les cycles de gel/dégel.

3. Grâce au ROOFMATE

et à sa forte résistance à la compression, il est inutile de construire des passerelles coûteuses, car le ROOFMATE peut supporter une circulation normale lors d'opérations d'entretien. De plus, ROOFMATE protège la membrane durant la construction.

4. ROOFMATE est léger, facile à couper, facile à installer et très efficace grâce à sa valeur R de 5 par pouce.

Pour une nouvelle toiture tout comme pour une toiture à rénover, le système TMP avec ROOFMATE est le meilleur choix.



SYSTÈME CLASSIQUE

SYSTÈME TMP

Pour plus d'information, contactez le bureau de ventes le plus près de chez vous, ou écrivez à Dow Chemical Canada Inc., Communications Department, 20 Carlson Court, Suite #500, Etobicoke, Ontario M9W 6V4. Les renseignements que vous obtiendrez bouleverseront votre perception des toits.



\*Marque de commerce de The Dow Chemical Company.

# URGENCE OU PAS, LES PORTES GARAGA PERFORMENT

**Chez Garaga,  
la performance  
est toujours au  
programme...**

Qu'il y ait urgence ou pas, une porte de garage doit ouvrir et fermer à tout coup. C'est pour vous en assurer que Garaga a créé son Programme Performance. Grâce à ce dernier, vous obtenez une porte de qualité supérieure, une installation faite par un personnel qualifié et notre Garantie Performance.

Ainsi, il est garanti que les composantes du mécanisme d'ouverture sont adaptées à la porte et à l'utilisation que vous voulez en faire ; que les installateurs respecteront les normes rigoureuses du devis ; et que dans l'éventualité d'un bris ne résultant pas d'un usage anormal, Garaga assumera ses responsabilités.

Vous pouvez également profiter d'un programme d'entretien préventif qui prolonge la garantie et qui nous permet d'agir avant qu'un problème n'apparaisse.

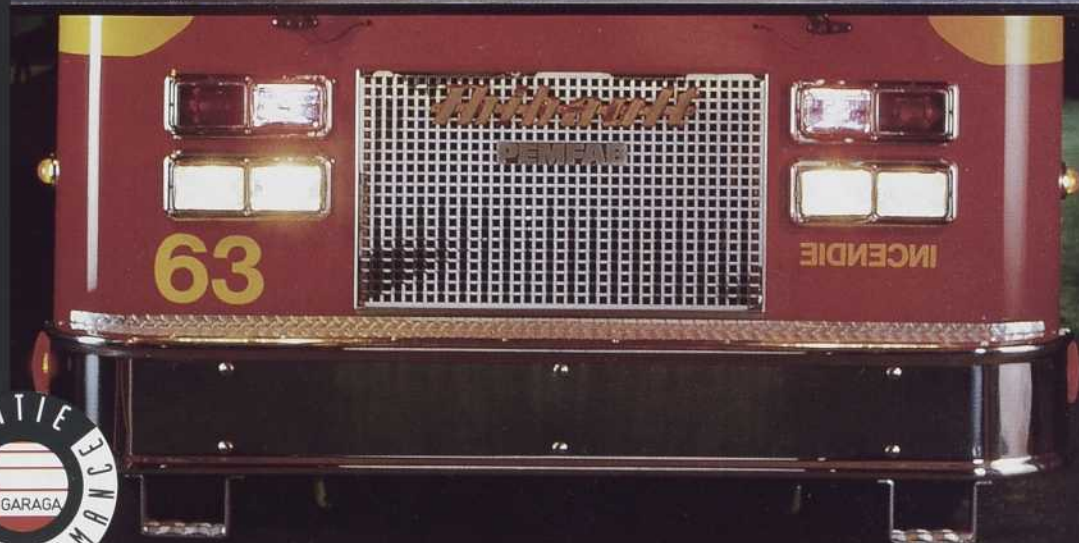
**URGENCE OU PAS, VOUS SEREZ PROTÉGÉ.**



**Portes Garaga (2000) inc.**  
2525, 95<sup>e</sup> Rue  
Saint-Georges-de-Beauce (Québec)  
Canada G5Y 5C2  
**Tél. : (418) 227-2828**  
Télec. : (418) 227-5508



**LES PORTES DE GARAGE GARAGA**



# *Nous visons toujours plus haut*



La qualité caractérise chaque produit CGC, tout simplement parce qu'elle lui est intégrée. On la trouve dans les matières premières que nous utilisons, dans notre fabrication de précision et dans notre soutien technique. Pourquoi donc s'étonner que les produits CGC atteignent de nouveaux sommets, inaccessibles pour les autres manufacturiers.

Et il n'y a pas que la qualité. Nous sommes aussi réputés pour notre gamme remarquable de produits pour les industries de la construction commerciale et résidentielle, des panneaux de gypse SHEETROCK® aux plafonds acoustiques suspendus DONN® en passant par les systèmes de stuc DURACRETE® pour l'extérieur. À l'intérieur comme à l'extérieur, il est difficile de nous éviter.

Pour en apprendre plus sur les produits CGC pour la construction commerciale et résidentielle, composez le 1-800-361-1310, partout au Canada.

\* DURACRETE et le logo CGC sont des marques déposées de CGC Inc.  
Les marques de commerce SHEETROCK et DONN sont utilisées sous licence par CGC Inc.

Gypse CGC • Intérieurs CGC • Industries CGC

**CGC**  
Divisions de CGC Inc.

# Prix d'excellence en architecture 1994

LUC NOPPEN

Luc Noppen  
est professeur  
titulaire à l'École  
d'architecture de  
l'Université Laval  
et coordonnateur  
du programme des  
Prix d'excellence  
de l'OAQ 1994.

Le programme des  
Prix d'excellence  
de l'Ordre des  
architectes du  
Québec bénéficie,  
cette année, de  
l'appui financier du  
ministère de la  
Culture et des  
Communications,  
du ministère de  
l'Industrie, du  
Commerce et de la  
Technologie, ainsi  
que de J. Meloche  
inc., courtiers  
d'assurances.

L'an dernier, nous étions fiers d'annoncer un succès sans précédent; cent projets d'architecture avaient été présentés au programme des Prix d'excellence. Du coup, nous attendions cette année moins de candidatures; pourtant, et malgré cette récession dont les effets perdurent, 98 projets soumis à l'édition 1994 du programme des Prix d'excellence ont dépassé les plus optimistes prévisions.

Le 30 août dernier, à Québec, le jury s'est penché sur les projets déposés, selon un processus conforme au remaniement mis en vigueur l'année dernière. Individuellement, donc, les membres du jury ont d'abord accordé aux projets une note; la compilation informatique de ces données a fourni un premier classement, qui a ensuite fait l'objet d'une discussion. Les projets jugés les meilleurs, à ce stade, ont été «mis en nomination»; parmi ceux-ci, les plus méritoires, aux yeux du jury, ont été honorés du Prix d'excellence dans leur catégorie. Les dernières délibérations ont consacré, au nombre de ces Prix d'excellence, le Grand Prix d'architecture 1994.

L'architecte Charles Gwathmey, de réputation internationale, présidait cette année le jury des Prix d'excellence. L'on se souviendra des New York Five dont était Charles Gwathmey, aux côtés de Peter Eisenman, Michael Graves, John Hejduk et Richard Meier. M. Gwathmey, qui a enseigné à Yale, Princeton, Harvard, et UCLA, est actuellement associé de Gwathmey Siegel & Associates; rappelons qu'il est l'architecte du récent et très connu agrandissement du musée Guggenheim à New York. L'Ordre des architectes du Québec a été fort honoré de la participation de M. Gwathmey, laquelle confirme, à n'en point douter, les promesses des œuvres québécoises et la foi de l'OAQ dans le rayonnement de celles-ci.

Faisaient également partie du jury des Prix d'excellence 1994: Mark A. Poddubiuk, qui a œuvré comme chef d'équipe et responsable du design au bureau de l'architecte Peter Rose, et qui est actuellement chargé de cours en Design de l'environnement à l'UQAM; Pascale Beaudet, critique d'art et experte invitée du ministère de la Culture et des Communications pour le programme d'intégration des arts à l'architecture; Claude Bergeron, historien de l'architecture, auteur d'ouvrages fondateurs sur l'architecture contemporaine au Québec et professeur titulaire à l'Université Laval; et Mario Brodeur, architecte attaché à la direction régionale de Montréal du ministère de la Culture et des Communications, dont l'expérience en restauration/recyclage et l'engagement en faveur de la création en milieu ancien se révélait fort utile, comme le programme des Prix d'excellence proposait cette année la nouvelle catégorie «Conservation architecturale».

L'architecture d'Ernest Cormier, au grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, a encadré la soirée des récompenses, le 26 octobre dernier. À l'occasion de ce séjour montréalais, Charles Gwathmey, qui remettait le Grand Prix aux architectes Cormier, Cohen, Davies et à leur client, la Corporation du Bourg de Pabos, a prononcé une conférence à l'Université de Montréal, le jeudi 27 octobre.

Parmi les projets soumis, compte tenu des catégories désignées, 21 se classaient en «Architecture institutionnelle», 5 en «Architecture industrielle», 19 en «Architecture commerciale», 14 en «Architecture résidentielle unifamiliale», 10 en «Architecture résidentielle, ensemble d'habitations», 2 en «Design urbain» et enfin, 27 en «Conservation architecturale». Cette seule popularité (près de 30% des projets ont été soumis dans cette dernière catégorie) témoigne éloquentement des attentes des architectes, de plus en plus appelés à travailler sur l'existant; par suite des commentaires de ces derniers, qu'était d'ailleurs le rapport du jury du programme 1993, l'édition 1994 souhaitait offrir une chance égale à de telles interventions.

Les projets soumis dans cette nouvelle catégorie ont ouvert le débat quant aux modalités de l'intervention sur l'existant, ainsi qu'en ce qui concerne l'objet et la portée de la conservation architecturale. Certains des projets jugés restauraient des architectures anciennes fort connues, d'autres des structures moins notables; ainsi a-t-on «conservé» le volume, le détail formel, la silhouette, le rapport à l'environnement physique ou à l'imaginaire collectif. De façon globale, le jury a dû considérer, dans cette catégorie, des projets de deux types: ceux qui, témoignant d'une soumission respectueuse au passé, consolidaient l'existant pour le mettre en valeur;

et à l'opposé, les projets qui se sont attachés à actualiser l'ancien, à y insérer notre époque par des ajouts bien contemporains. De l'une et de l'autre tendances, force est de constater que la seconde épouse plus aisément les critères d'un concours couronnant l'excellence du design; le 110, rue Sainte-Thérèse, dans le Vieux-Montréal, le Musée régional de Rimouski et le Monument-National, respectivement mentions et Prix d'excellence dans cette catégorie, se sont cependant distingués par un rapport exceptionnel de l'intervention nouvelle à l'existant, notamment au regard de conditions programmatiques ou budgétaires contraignantes.

Parmi les autres catégories, certaines ont été le lieu de délibérations difficiles. Ainsi seul le Poste de pompage de Saint-Hubert a été mis en nomination en «Architecture industrielle», ce qui n'est guère surprenant: cette catégorie, regroupant les interventions d'un domaine où les architectes ne sont toujours pas aussi présents qu'on l'espérerait, ne comptait que cinq soumissions. Peu prisée aussi cette année, la catégorie «Design urbain», qui ne dénombrait que deux projets, n'a permis d'honorer aucune réalisation. Cette popularité à la baisse interroge la pertinence du «Design urbain» parmi les catégories des Prix d'excellence de l'Ordre des architectes, d'abord parce qu'elle concerne des projets d'une tout autre envergure que les constructions ponctuelles, ce qui les fait plus rares et difficilement appréciables en vertu des mêmes critères. D'autre part, il faut aussi admettre le caractère labile des produits de ce champ de pratique; de fait, le design urbain s'adresse davantage à la planification directrice qu'à la constitution d'un objet total que l'on pourrait juger comme tel, dans le cadre d'un concours considérant le seul bâti, non les projets.

Deux autres exceptions à la règle qui aurait voulu deux Mentions et un Prix d'excellence dans chaque catégorie. En «Architecture résidentielle unifamiliale», le jury a jugé ex aequo les trois meilleurs projets, désignant chacun récipiendaire d'une Mention. En «Architecture institutionnelle», les deux projets en tête se sont quant à eux distingués au point de mériter, chacun, un Prix d'excellence dans cette catégorie.

Au total, le jury de 1994 a couronné quinze projets, désignant un Grand Prix, quatre Prix d'excellence et dix Mentions. En marge d'une production établie, ce choix honore de jeunes bureaux, parmi lesquels il convient de mentionner l'agence Allaire Bergeron Courchesne Henderson, deux fois lauréate avec une Mention en «Architecture résidentielle, ensemble d'habitations» et le Prix d'excellence en «Architecture institutionnelle».

Il serait certes présomptueux de prétendre qualifier, sur la base de ces quinze réalisations, le paysage bâti des trois dernières années. Demeurent néanmoins quelques tendances dominantes: l'engouement pour la programmation de l'espace intérieur, déjà constaté depuis un certain temps, s'est affirmé cette année dans quelques projets dont la résidence Godue, la résidence Lefebvre, l'Agence spatiale canadienne; «l'année des intérieurs» s'est aussi manifestée à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, où les architectes ont même conçu quelques éléments de mobilier. Puis, si quelques réalisations témoignent de spéculations typologiques appréciables, notamment les habitations Georges-Vanier, Jérôme-Le Royer et, dans un autre esprit, la Caisse populaire Desjardins de Drummondville, la production couronnée en 1994 s'attache davantage à une relation symbiotique de l'édifice à son lieu d'implantation: la Coopérative Sainte-Rosalie, l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, l'Agence spatiale canadienne, le Centre d'interprétation du Bourg de Pabos se sont tous distingués en ce sens.

Mentions, Prix d'excellence ou Grand Prix, les quinze projets couronnés représentent, aux yeux du jury, des réalisations méritoires qu'il convient de faire connaître; ce numéro de *La Revue d'architecture ARQ* souhaite s'y consacrer. Il est à espérer que le programme des Prix d'excellence continuera d'encourager cette poursuite de la qualité qui a, de nouveau cette année, engendré des contributions significatives; il importe de saluer ceux qui, en dépit d'une conjoncture incertaine, ont offert au jury des Prix d'excellence et au paysage bâti québécois la preuve que la construction, que l'on aurait pu croire exsangue, recèle toujours d'exceptionnels témoins du potentiel de ses acteurs.

## LE CENTRE D'INTERPRÉTATION DU BOURG DE PABOS

LUCIE K. MORISSET ET LUC NIPPEN

*Architectes*  
Cormier, Cohen, Davies, architectes

*Chargés de projet*  
Anne Cormier, Randy Cohen  
et Howard Davies

*Collaborateur*  
Claude Cormier  
(Groupe Lestage)

*Client*  
La Corporation  
du Bourg de Pabos

*Programme*  
Construction d'un centre  
d'interprétation des vestiges  
archéologiques de Pabos, en  
Gaspésie.

*Coût de l'intervention*  
1 070 000 \$

*Mentions, prix, publications*  
Prix d'excellence,  
*The Canadian Architect*, 1992  
ARQ, n° 68, août 1992  
ARQ, février 1994

*Le concours d'architecture  
au Québec,*  
Les Éditions Section b, 1994  
*Le Devoir*, les samedi 2  
et dimanche 3 juillet 1994

*Lucie K. Morisset  
est historienne de  
l'architecture. Elle  
poursuit des études  
doctorales à l'Université  
Laval tout en collaborant  
à diverses publications et  
à des travaux de  
recherche sur  
l'architecture du XX<sup>e</sup>  
siècle au Québec.*

Le 14 avril 1977, le gouvernement du Québec classe «site archéologique» un établissement de pêcheurs, en Gaspésie. Au bord de la mer, les fouilles entreprises sur la pointe et sur l'île voisine dégagent les vestiges d'une résidence seigneuriale, d'un magasin, de quelques habitations: «seuls vestiges importants d'un établissement gaspésien du 18<sup>e</sup> siècle, échantillon de toute une communauté», certes, mais vestiges aphones et surtout illisibles par la communauté profane d'aujourd'hui.

Les restes de la seigneurie de Pabos se dissimulent à Pabos-Mills, près de Chandler, le long du très touristique tour de la Gaspésie. La cause était trop juste, et l'occasion trop belle, pour ne pas ajouter une étape supplémentaire au parcours des visiteurs sur le point d'achever leur équipée gaspésienne. Dûment constituée, la Corporation du Bourg de Pabos lançait, le 25 novembre 1991, un concours d'architecture qui doterait le site d'un centre d'interprétation. Mais dans la faune des musées québécois, celui-ci se distinguerait: on demanda aux architectes un édifice novateur, dont les qualités visuelles s'appareilleraient néanmoins à l'environnement naturel; et, au-delà d'un concept d'interprétation, un lieu qui retiendrait les visiteurs, même saturés d'expériences didactiques, en Gaspésie. Une panoplie d'objectifs qui pesait lourd sur le programme microscopique soumis aux architectes.

À la recherche d'un projet porteur d'interprétation, les architectes lauréats Cormier, Cohen, Davies ont choisi «d'infiltrer le lieu». Le résultat, à des années-lumière de l'accrochage traditionnel d'éléments rapportés, relègue aux oubliettes l'usuelle dichotomie centre d'interprétation/objet interprété. Le Grand Prix d'architecture 1994 réinvente la muséologie et l'ornement de l'architecture interprétative.

Concrètement, le problème qui se posait d'abord en était un d'échelle: celui de créer un signal valable dans un lieu sauvage, surtout isolé, entre barachois, chemins de fer, lignes à haute tension marquant le passage humain en ces contrées naturelles. D'où une structure désarticulée, déployée dans le site, où seul le toit délimite un espace conceptuel. Comme l'architecture, interprétative, outre-passe ici ses frontières usuelles, la composition étire l'édifice hors de ses limites réelles; ouvert l'été, refermé l'hiver, l'abri se métamorphose en outre de saison en saison, compagnon allégorique de son environnement.

Éclatée, devenue lien formel de la pointe, de la mer et de l'île, la structure, localement, se présente comme un cabinet d'exposition géant, une «machine à voir», dans le langage des architectes. Elle prend la forme d'un passage dans l'histoire du site; elle abrite le visiteur, s'offre au parcours, et dirige. De l'accueil à la promenade, à la terrasse, au restaurant; de la cour des indices précieux à la salle des hypothèses, ou le long du jardin des grands objets; «filtre didactique du site», la structure conduit de découverte en paysage, le long d'un itinéraire ascendant, crescendo d'expériences expirant sur la mer.

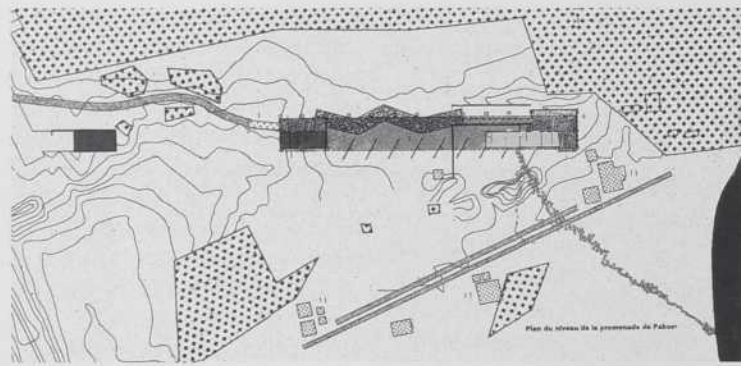
Le rapport dynamique de l'interprétation au site matriciel accapare l'espace, à la surface du sol, aux murs, dans l'air: «l'histoire de Pabos surimposée à son pay-

sage» met en scène des panneaux conteurs, opaques vus de biais mais transparents vus de face, cédant le rôle protagoniste au paysage, derrière. Bref l'édifice, s'il raconte à l'intéressé une histoire architecturale bien contemporaine —tel un pavillon de Barcelone québécois—, prend lui-même en charge l'interprétation du site, dont il est le support, l'exposé et le moteur.

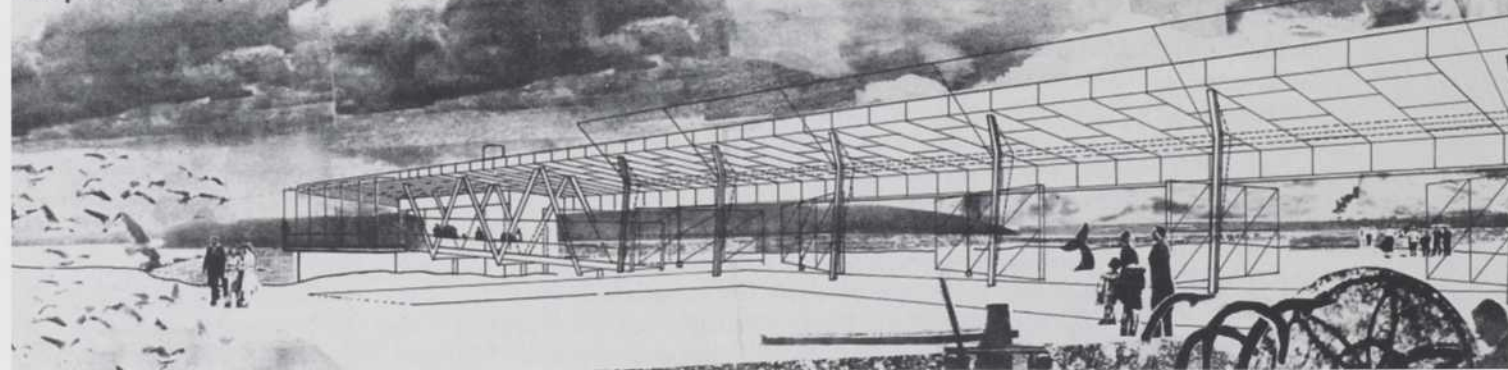
Cette originalité empreinte de fraîcheur a séduit le jury, qui a bien aimé le joyeux désordre de matériaux, d'assemblages, de couleurs étayant l'interprétation, facilitée dans la mesure des circulations demeurées claires; l'on a loué aussi cette structure expressive qui a rejeté le pittoresque au profit d'un dialogue de la modernité et de la tradition. Le pin nouveau, les panneaux gaufrés, le bois traité, comme les couleurs vert pomme, turquoise, rouge, jaune, les compositions hétéroclites de plans, de lignes, de béton et d'acier mettent à jour le site, l'explicitent et s'y accouplent. Au lieu de ce qui aurait pu être une «cabane au Canada», le Centre d'interprétation réinvente carrément l'ornement, synthétisant en une fusion magistrale la forme essentielle et le décor, la mission interprétative et l'exposé didactique, le contenant et le contenu.

«Attraction» touristique, à n'en pas douter, la structure tient surtout rôle de catalyseur. Paysage dans le paysage, elle rehausse le site en s'opposant, comme élément construit —qualificatif qui la décrit on ne peut mieux—, à l'élément naturel, écrin des vestiges. Générateur d'images, envahissant la mémoire, le Centre d'interprétation du Bourg de Pabos s'est révélé habitable, visitable, mémorable et déconcertant; au lieu d'un édifice qui réfléchit, c'est «une idée qui inspire». Du point de vue de l'architecte Charles Gwathmey, qui présidait le jury, «the legacy of this building extended our dialogue to architecture». À l'unanimité le jury a vu, dans ce projet défiant la convention, l'embryon d'un avenir promoteur de la pratique architecturale.

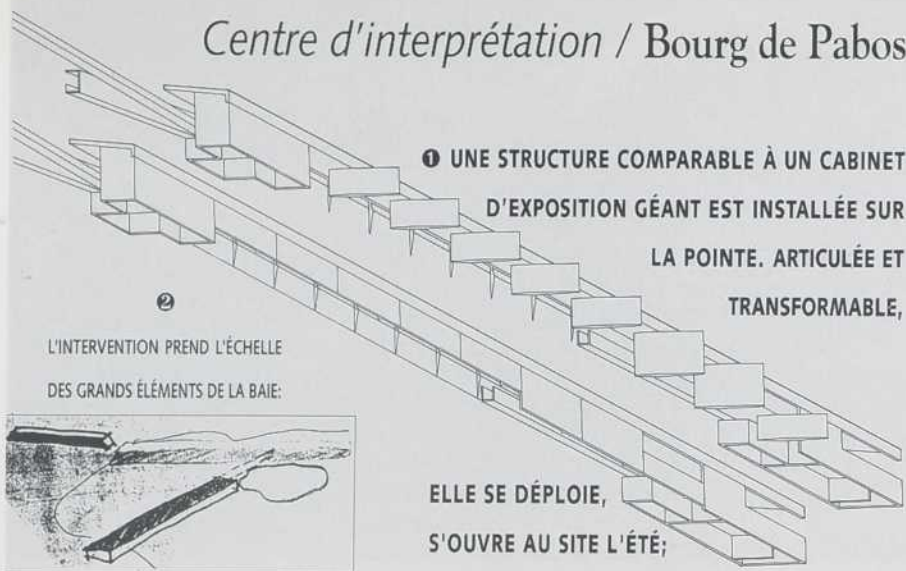
Particulièrement conséquents d'un leitmotiv ambitieux («make architecture a public policy»), les architectes souhaitaient abolir la distinction entre l'interprétation et son support. Le Québec compte un centre d'interprétation de plus. Mais celui-ci parle fort bien d'architecture.



Perspective de la façade sud

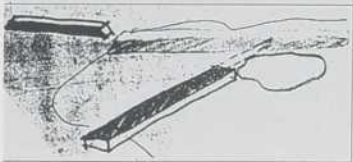


## Centre d'interprétation / Bourg de Pabos



① UNE STRUCTURE COMPARABLE À UN CABINET D'EXPOSITION GÉANT EST INSTALLÉE SUR LA POINTE. ARTICULÉE ET TRANSFORMABLE,

② L'INTERVENTION PREND L'ÉCHELLE DES GRANDS ÉLÉMENTS DE LA BAIE:



LE BARACHOIS, LE CHEMIN DE FER, LES LIGNES À HAUTE TENSION, LE REMBLAIS DE CHANDLER.

ELLE SE DÉPLOIE, S'OUVRE AU SITE L'ÉTÉ; ET, L'HIVER, SE RECROQUEVILLE, SE CONTRACTE, SE REFERME SUR ELLE-MÊME.

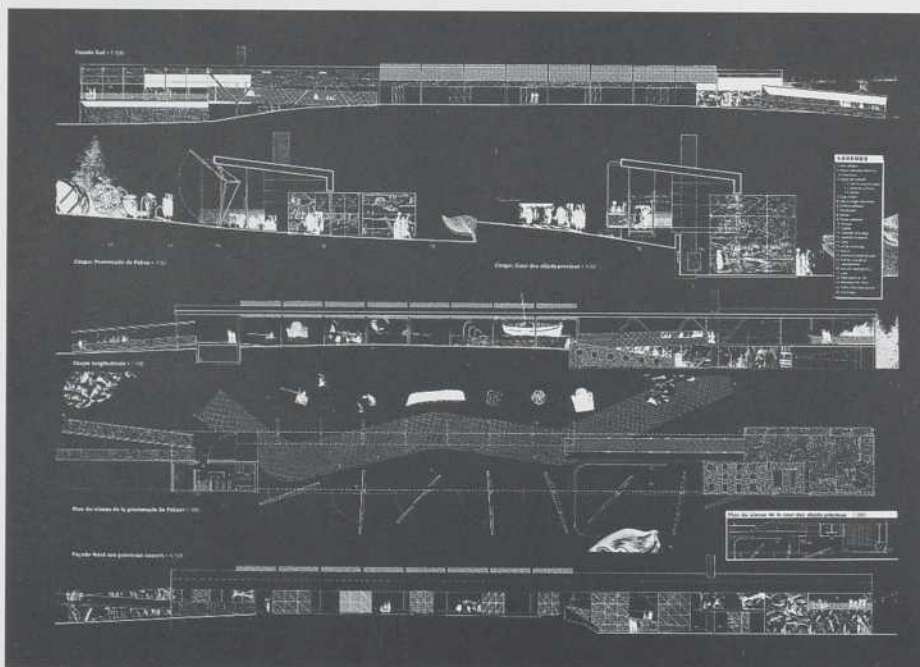
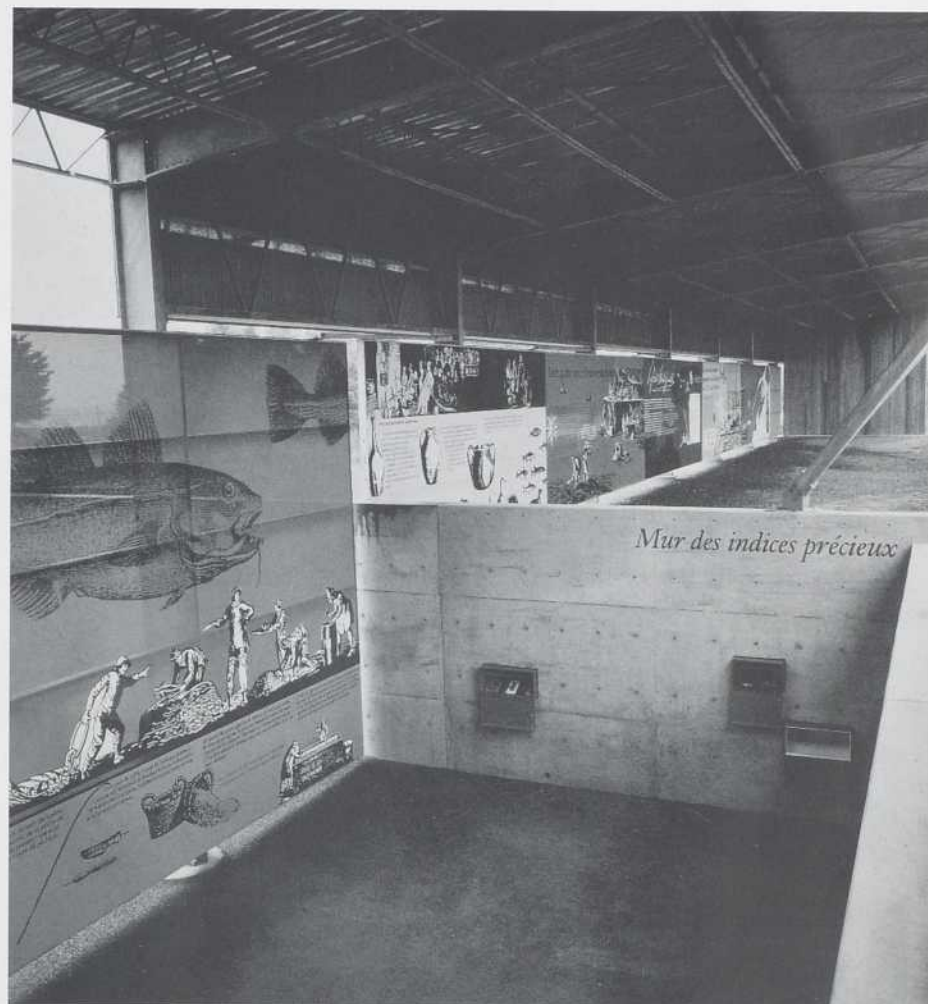
③ LA STRUCTURE TRAVERSE LA POINTE, C'EST UN PASSAGE QUI LIE L'ENSEMBLE DU SITE DE LA PLAGE À L'ÎLE. LA STRUCTURE EST AUSSI LE FILTRE DIDACTIQUE DU LIEU



④ L'histoire de Pabos est surimposée à son paysage: des images l'évoquant sont reproduites sur les panneaux perforés pivotants de la structure. Vus de biais ils sont opaques et seule l'image est lisible. Vus de face ils sont transparents, à travers l'image, le paysage apparaît.



1. Plan d'implantation
2. Perspective de la façade sud
3. Concept
4. Façade sud; coupe: promenade de Pabos; coupe longitudinale; plan du niveau de la promenade de Pabos; façade nord aux panneaux ouverts
5. Promenade de Pabos
6. Passerelle



## L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE SAINT-HYACINTHE

*Architectes*

Allaire Bergeron Courchesne  
Henderson architectes

*Chargé de projet*  
Sylvain Allaire

*Collaborateurs*

Alain Bergeron, Guy Courchesne,  
Alexandre Henderson

*Client*

La Commission scolaire  
Saint-Hyacinthe

*Programme*

Construction d'une école  
professionnelle accueillant  
400 étudiants, en 9 domaines  
d'enseignement, sur 9900  
mètres carrés.

*Coût de l'intervention*  
9 300 000 \$

Sur un terrain agricole, non loin de l'autoroute transcanadienne, l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe offre à 400 étudiants 9 domaines d'enseignement, depuis la charpenterie jusqu'au dessin technique. Le programme de l'édifice à construire sollicitait un déploiement fonctionnel imaginatif: ancrant leur parti à la vocation spécifique du lieu, les architectes ont d'abord élaboré une nouvelle organisation spatiale, qui favoriserait les échanges interprofessionnels et sociaux.

L'école de Saint-Hyacinthe s'organise en bandes fonctionnelles: sur l'axe longitudinal est-ouest, l'électronique, la menuiserie, l'électricité, etc. se succèdent les unes aux autres. Du sud vers le nord, les ateliers, ouverts sur les deux étages, puis une seconde bande, logeant salles de classe et locaux d'administration, se déversent dans quatre corridors transversaux que fédère un hall-couloir, «le préau», véritable cœur du projet.

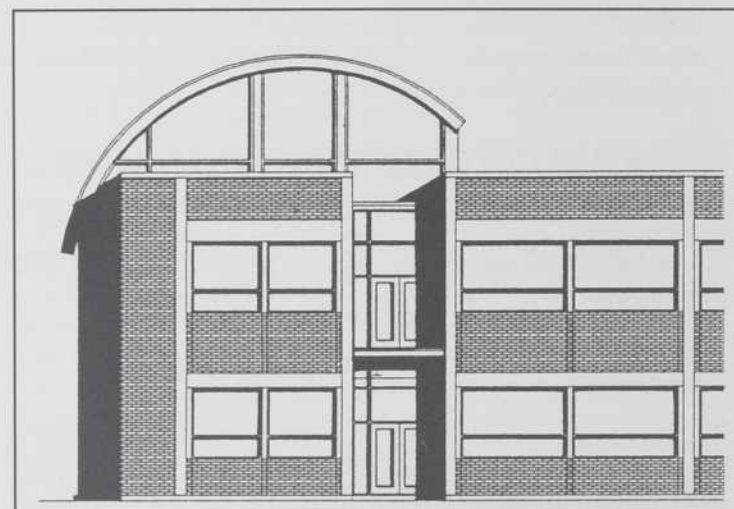
Le programme et ses contraintes ne sont pas étrangers à la contemporanéité, et l'on connaît déjà, à ce chapitre, des solutions exemplaires telle l'École supérieure d'ingénieurs de Marne-la-Vallée (France), où l'architecte Dominique Perrault a réparti classes et ateliers de part et d'autre d'un long et haut couloir structurant, lieu anticipé des rencontres humaines. En cette voie d'explorations programmatiques, Saint-Hyacinthe va plus loin. Contrairement au couloir de Marne-la-Vallée, le «préau» de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe s'étire en façade du bâtiment. Détail en apparence, la disposition revêt une importance considérable: d'une aire transitoire, le couloir devient une destination, entremêlant les circulations regroupées et la vie sociale de l'établissement. Aire libre couverte d'un long berceau métallique, le préau se borde au sud des passerelles et escaliers desservant l'étage; au nord, il s'ouvre par un mur de verre sur le «sous-bois» extérieur, offrant panorama et lumière aux aires de repos, d'étude et de repas qu'il unit. Le préau de Saint-Hyacinthe marque l'appropriation architecturale de la cour d'école traditionnelle.

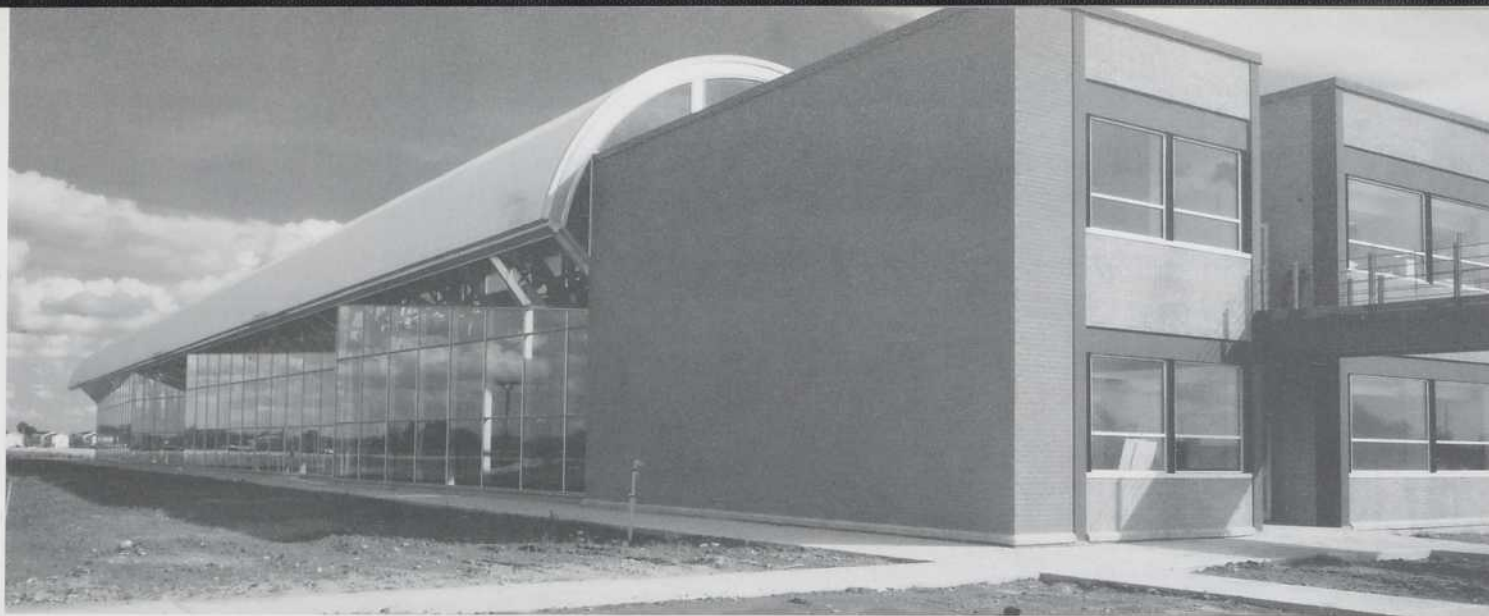
Certes, le retour aux passages vitrés, que l'on y circule ou que l'on s'y repose, n'est pas peu commun: le notoire et récent Terminal 1 du O'Hare International Airport de Chicago (Helmut Jahn, architecte) le rappelle. Dans cet esprit toutefois, Saint-Hyacinthe innove aussi. Planter une aire fonctionnelle en un lieu-dit, par un signe sur le plan, eut été facile; l'originalité, ici, tient à la modulation de la paroi de verre — l'on se rappelle avec bonheur James Stirling à Stuttgart —, qui délimite par vagues successives, grâce à deux retraits vis-à-vis des couloirs transversaux des classes, les espaces prescrits. Le jeu du plan, étonnant, est autant fonctionnel qu'esthétique; en vertu d'une économie louable, le préau, s'il condense l'exploration programmatique de cette architecture scolaire, tient aussi rôle de panneau-réclame du bâtiment.

D'ailleurs, tout l'extérieur, honnête, trahit la distribution «en bandes», rythmée presque brutalement dans l'élévation latérale: au mur «industriel» des ateliers, spartiate, succède le large fenêtrage des salles de classes dont une travée, comme issue des écoles traditionnelles, devient l'entrée de l'établissement, marquée par l'éruption de la passerelle intérieure.

Mais ce n'est pas de cette élévation dont l'école fait étalage, ni de celle, à l'arrière, des ateliers. Depuis l'autoroute, ou depuis la ville, la plaine offre une unique vision: une toiture métallique, telle celle d'une grange, ce qui n'est guère une surprise en ces lieux. Puis, s'approchant, l'arrivant découvre l'école, que ce toit incurvé ne couvre qu'en partie; devant le stationnement se révèle la façade, bien moderne, dont le mouvement module l'environnement, reflétant le paysage prisonnier de la paroi de verre. La «grange» entr'aperçue n'était qu'une illusion; ceci est une école technique, qu'explicitent des structures apparentes et des matériaux bruts. À l'œil averti, l'édifice révélera aussi l'écologisme approprié qui a dicté les panneaux d'aluminium, l'orientation des façades, etc. pour une récupération énergétique optimale.

Le jury a souligné cet usage technologique judicieux, dans un édifice à mi-chemin entre le lieu d'enseignement et l'usine de production, alliant l'esthétique usine à celle de l'institution publique. Matrice d'espaces signifiants, d'une distribution renouvelée, l'École professionnelle est éloquente, à maints égards, du soin généreux et attentionné porté au plan, à la structure, autant qu'à l'expression symbolique et aux détails formels; en témoignent notamment les meubles (fauteuil Earth, table Jetson, table d'étude et banc) conçus par les architectes — l'incursion est méritoire — afin d'aménager le préau. Symbiose de la forme et de la fonction dont le jury a applaudi la dimension exploratoire, l'École professionnelle s'est distinguée par son vouloir novateur; un pas en avant dans l'histoire des typologies scolaires. L.K.M. et L.N.



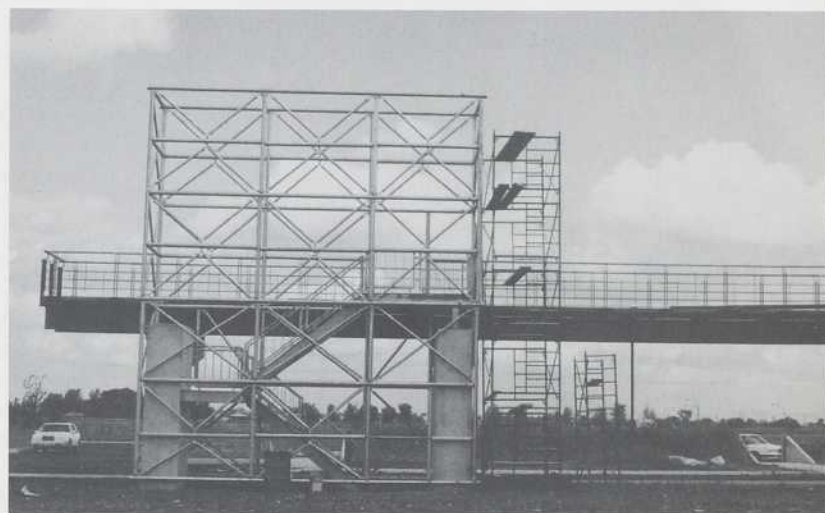


3

1. et 2. Élévations (partielles)  
 3. Vue d'ensemble, avant  
 4. Corridor intérieur  
 5. Cage d'escalier extérieure  
 6. Vue arrière



4



5



6

## L'AGENCE SPATIALE CANADIENNE, SAINT-HUBERT

### Architectes

Les architectes Lemay et associés/  
Webb Zerafa Menkès Housden

Chargé de projet  
René Menkès

### Collaborateurs

Carl Blanchaer, Alain Boudrias,  
André Cardinal, Paul Cartier,  
Aureo Cavaleiro, Serge Gauvreau,  
Pierre Gervais, Claude Holmes,  
Jocelyn Larue, Sonya Lambert,  
André Lequerrier,  
Georges E. Lemay, James Parakh,  
Anik Shooner

### Client

Agence spatiale canadienne  
(Mario Rinaldi et Jean-Pierre Ruel)  
Travaux publics Canada  
(Jean-Guy Rheault)

### Programme

Construction d'un bâtiment devant  
loger 8200 mètres carrés de  
bureaux, 6500 mètres carrés de  
laboratoires, et les services connexes  
(cafétéria, centre d'entraînement  
physique pour les astronautes et  
centre de conférences) de l'Agence  
spatiale canadienne.

Coût de l'intervention  
53 000 000 \$

Mentions, prix, publications  
*The Canadian Architect*,  
novembre 1991

*The Gazette*, 12 mars 1994

*Forces*, n° 103, 1994

*Consulting Engineer*, avril 1994

Portée sur la vague d'une fierté nationale à laquelle un certain «bras canadien» n'est pas étranger, l'industrie spatiale est appelée en ces contrées à une exploitation commerciale croissante dont on attendait encore, jusqu'à récemment, le symbole et le moteur.

L'Agence spatiale canadienne s'est installée à Saint-Hubert. Son édifice, remarquable, occupe un cratère elliptique, entouré d'une route qui en trace la circonférence. Vu des airs, l'ensemble évoque quelque emblème hiératique: une géométrie impeccable unit le bâtiment à son lieu d'implantation, si bien qu'on ne sait plus lequel des deux, le premier, a suggéré le second.

L'implantation de l'Agence spatiale se soumet à la plaine. Soucieux d'un environnement adéquat, le bâtiment se veut protecteur, formant écran entre l'arrivant et les vents dominants; les cours extérieures s'orientent au sud; l'Agence spatiale s'ancre d'abord au «contexte terrestre», ce qui est fort à propos quant à sa vocation. Puis, comme émergeant du sol, elle impose à la plaine une configuration nouvelle.

Depuis l'accès principal, boulevard Clairevue, le bâtiment offre à l'arrivant une entrée monumentale, tel un palais classique; le jardin-agera qui l'annonce amortit l'impact visuel du stationnement, en le fragmentant; allées et plantations, bien droites, conduisent le visiteur. L'élévation est tripartite, classique au point de prendre base, fût et couronnement pour façade; tout en horizontales, elle épouse l'ordonnance de quelque prairie. La partie centrale, striée, trahit les espaces servants qu'elle loge; une composition plus statique sied, de part et d'autre, aux espaces servis. Un usage approprié du métal — l'on dit de l'enveloppe qu'elle s'inspire des navettes spatiales — explicite la destination du lieu; l'édifice offre une saisissante image de technologie et d'aérodynamisme.

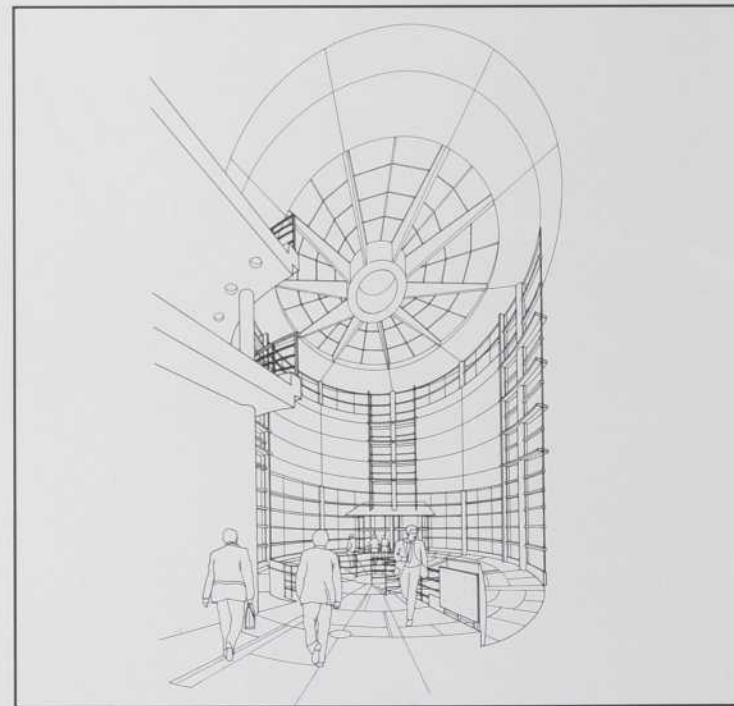
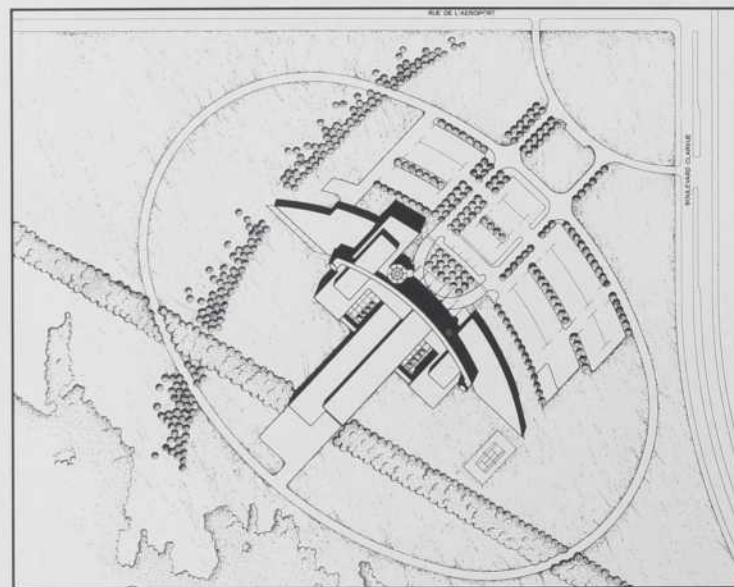
Le cartésianisme qui affleure, ici, aurait facilement contaminé l'équilibre architectural; les architectes ont pourtant évité le tentant «symétrisme» d'une pareille composition. Si palais classique il y a, façades et volumétries obéissent avant tout à la ségrégation fonctionnelle, puisque ce sont les circulations, les distributions, la division du travail qui proposent et justifient chacun des mouvements du plan.

Car il s'agissait avant tout de loger, en un même édifice, des fonctions spécifiques et d'emblée, exigeantes: des bureaux, des laboratoires, mais aussi une cafétéria, un centre de conférences et un centre d'entraînement physique pour les astronautes. L'édifice s'articule en un axe, structurant au point d'infléchir la façade: la «dorsale», couloir elliptique — la référence orbitale n'est pas fortuite — servant les circulations principales, de laboratoire en laboratoire, de la bibliothèque au café; les espaces servis s'en éloignent dans la mesure de leur fréquentation réduite. Une répartition soignée, et d'une implacable logique, que le jury a acclamée; pendant que les astronautes circulent incognito, le public accède sans souci aux fonctions d'exposition et de conférence. Ici, l'architecture dicte une manière de visiter, de travailler, d'habiter, d'occuper l'espace.

L'édifice s'est distingué par un rapport exemplaire à ses contraintes externes, tant programmatiques qu'esthétiques; aux yeux du jury, l'exploit résidait dans l'obtention d'une si parfaite équation entre une programmation ingénieuse et une sculpture magnifique. Objet singulier dans la plaine, l'Agence fait la symbiose entre les exigences formelles, fonctionnelles, les données environnementales et la recherche d'une image de marque conséquente d'un futur commercial.

L'on frissonne à imaginer les résultats possibles qu'aurait pu générer la commande; trop de technologies, nombre de laboratoires de recherche ont déjà produit tant de barres anonymes et autres lieux strictement fonctionnels et insignifiants. Peut-être les architectes ont-ils pensé aux passages aériens voisins, les plus nombreux qui contemperaient l'édifice; chose certaine, l'Agence adresse à l'espace le signe indubitable d'une forme structurée par la raison.

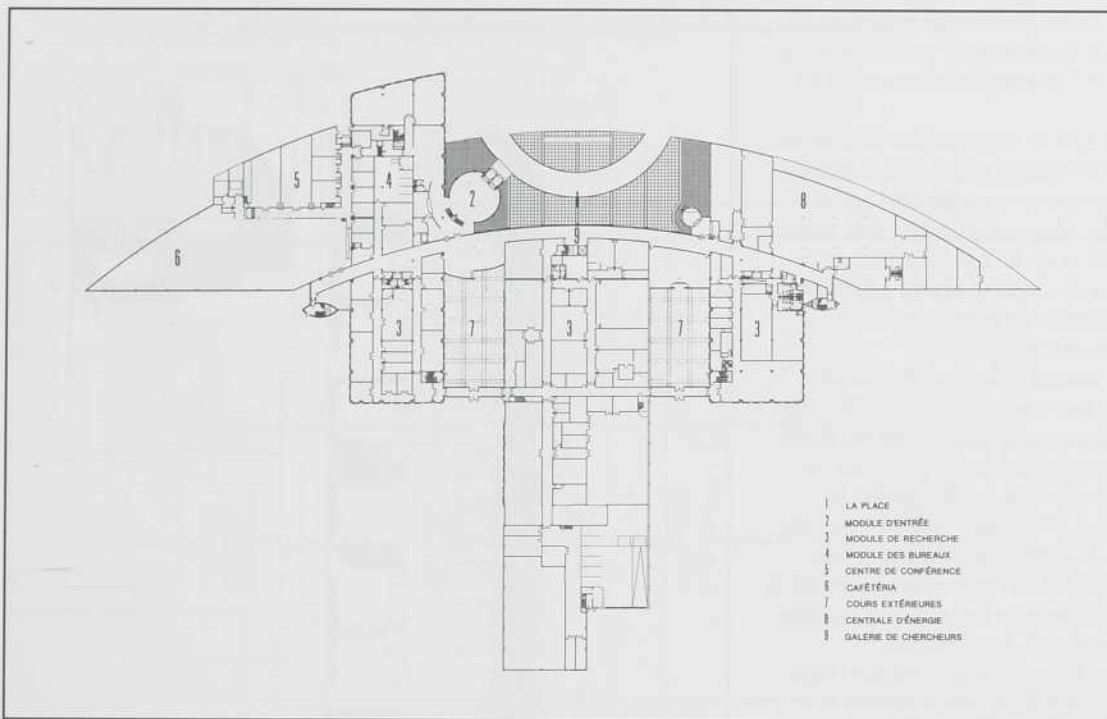
Il y a quelque chose de grand dans ce déploiement sculptural, un équilibre quasi-cosmique que l'on hésiterait à rompre. Les architectes ont pourtant prévu, par l'éventuelle prolongation de la dorsale, un agrandissement qu'il faudra espérer dans l'esprit du projet. En attendant, s'il existe un manifeste des promesses d'une industrie «fondée sur la connaissance», comme la décrivent les architectes, il est à Saint-Hubert. L.K.M. et L.N.





3

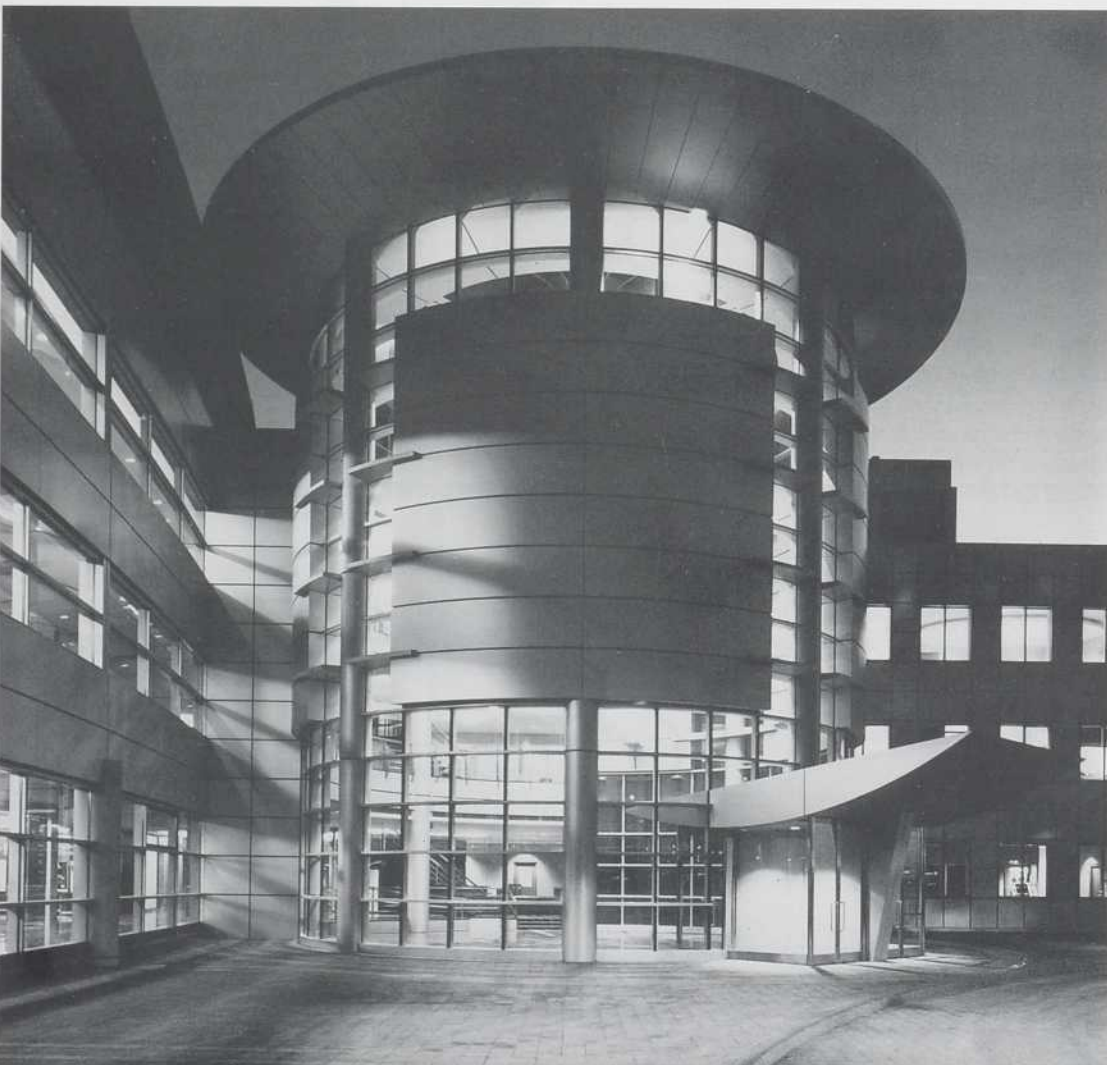
LA REVUE D'ARCHITECTURE



- 1 LA PLACE
- 2 MODULE D'ENTRÉE
- 3 MODULE DE RECHERCHE
- 4 MODULE DES BUREAUX
- 5 CENTRE DE CONFÉRENCE
- 6 CAFÉTÉRIA
- 7 COURS EXTÉRIEURES
- 8 CENTRALE D'ÉNERGIE
- 9 GALERIE DE CHERCHEURS



6



4

5



7

1. Plan d'implantation
2. Perspective: module d'entrée, vue intérieure
3. Vue d'ensemble
4. Plan du rez-de-chaussée
5. Module d'entrée
6. Façade
7. Comptoir dans la cafétéria

Prix d'excellence 1994,  
catégorie «Architecture résidentielle, ensemble d'habitations»

## LES HABITATIONS GEORGES-VANIER, MONTRÉAL

*Architecte*

Richard de la Riva, architecte

*Chargé de projet*

Richard de la Riva

*Collaborateurs*

Suzanne Gagnon, Jean-Pierre  
Lagacé, Georges Lagacé, Éveline  
Audet et Philippe Mazur

*Client*

Concours: SCHL, SHQ,  
Ville de Montréal

Projet: Service de l'habitation et du  
développement urbain, Ville de  
Montréal / Les entreprises Jules  
Maltais inc.

*Programme*

Construction de dix unités  
d'habitation pour «familles  
acheteuses d'une première maison»,  
dans le quartier Petite Bourgogne,  
à Montréal.

*Coût de l'intervention*

860 000 \$

*Mentions, prix, publications*

Prix du gouverneur général  
pour l'architecture, 1994

Lauréat — Concours national  
«L'Art de vivre en ville», 1991,  
catégorie familles acheteuses

d'une première maison

ARQ, n° 66, avril 1992

ARQ, février 1994

*The Canadian Architect*,

février 1992, janvier/février 1994

*Ma Maison*, janvier 1994

*Le Devoir*, 22 juin 1993

*La Presse*, 23 octobre 1993

*The Gazette*, 22 février 1993

*Journal de Montréal*,

18 septembre 1993

L'on connaît aujourd'hui l'histoire, publiée, de ces grands escaliers de la rue Georges-Vanier qui faillirent être interdits par le règlement; le parti architectural l'emporta finalement sur le cadre normatif, et l'on entreprit de construire l'Art de vivre en ville.

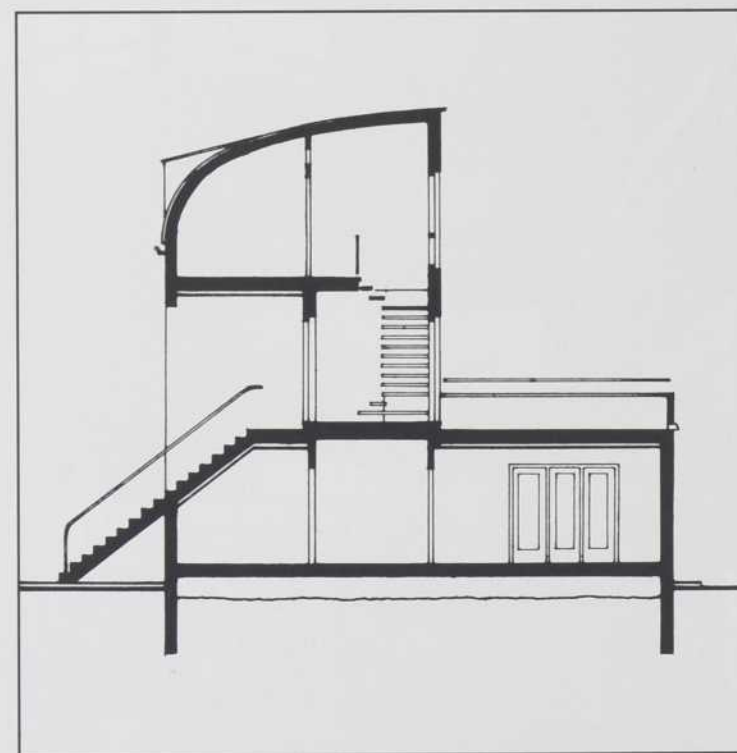
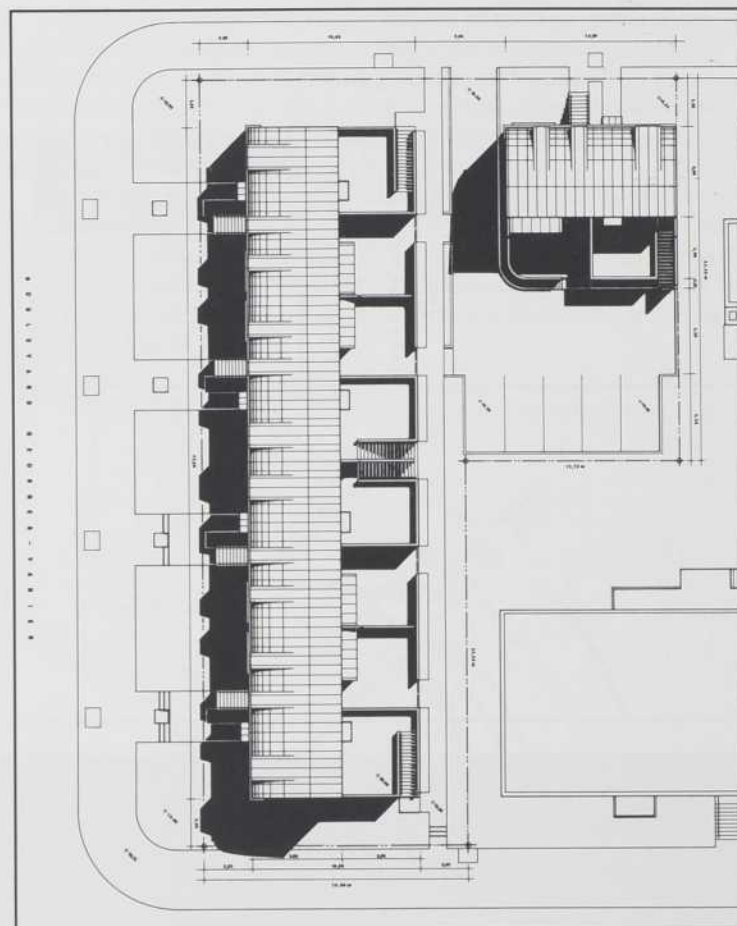
À la recherche de solutions résidentielles dans les vieux quartiers de Montréal, la Ville de Montréal, la Société d'habitation du Québec et la Société canadienne d'hypothèques et de logement lançaient conjointement, en juin 1991, un concours architectural pancanadien. Les «familles acheteuses d'une première maison» devaient, dans ce cas-ci, découvrir à Montréal ce qui les appelait autrement en banlieue. Contrer l'exode urbain, de ce point de vue, ressortissait à l'invention de nouvelles articulations de l'espace familial; surtout, il s'agissait d'introduire au centre-ville l'intimité et la flexibilité des domiciles périurbains.

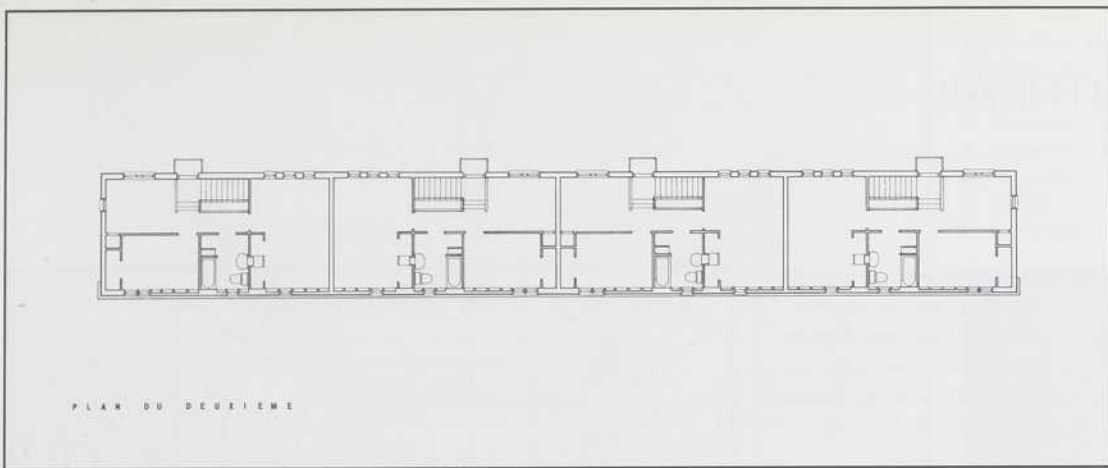
Lauréat, le premier grand projet solo de Richard de la Riva imaginait un édifice paré de crépi blanc «comme l'architecture moderne des années 30»; cette fois, cependant, la réglementation gagna, substituant au stuc interdit des façades en blocs de béton. Conclusion heureuse, paraît-il; l'architecte, qui voulait «réconcilier l'architecture traditionnelle avec l'art de vivre en ville», préfère lui-même ce gris bleuté appareillé à la pierre grise de Montréal. Certes, l'environnement bâti du centre-ville esquissait nombre de contraintes, et autant de solutions, tout à fait étrangères au cadre banlieusard; il est fort éloquent, au regard de l'édifice construit, que la presse ait loué la réminiscence fortunée des «devanture grise, petites lucarnes, longs escaliers». Sobre résultat de spéculations typomorphologiques savantes, les habitations Georges-Vanier explicitent clairement, quasi-didactiques, leur origine et leur destination; elles actualisent le multifamilial à Montréal, réunissant «passé et présent, collectif et individu», comme l'écrit l'architecte.

L'ensemble, en tête d'îlot, loge dix familles. L'examen attentif des usages typologiques montréalais a conduit à la superposition, en duplex, de deux logements bien différents: l'un de 82 mètres carrés, au rez-de-chaussée, l'autre — la «maisonnette» — de 102 mètres carrés, occupant l'étage et le second. Chacun a ses accès particuliers, confirmant son autonomie, et chacun s'ouvre à l'arrière sur une courette ou une terrasse particulière, déguisements urbains du jardin qui appâte tant de citadins en banlieue.

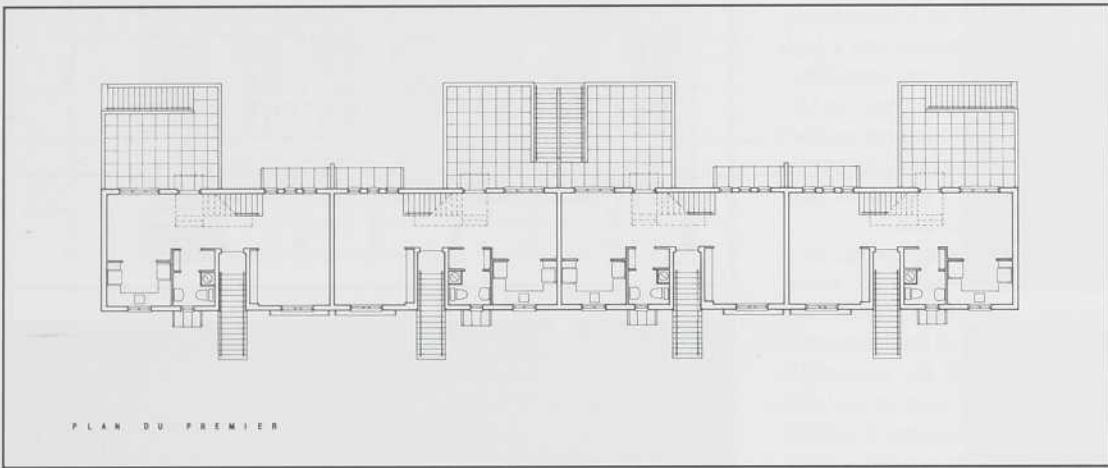
Profitant de volumes parallèles à la rue, les logements gagnent ensoleillement et ventilation; d'un point de vue formel, le vouloir moderne réapparaît dans les chambres de la maisonnette, voûtées sous la charpente incurvée des combles, responsable à l'extérieur de l'image de marque de l'ensemble. D'ailleurs empreint de sa logique constructive, l'immeuble, au lieu de tourner le coin, s'y interrompt, affichant candidement une façade latérale nue et explicite du plan, fort distinctive dans le quartier. Le jury a applaudi cette clarté conceptuelle de la planification, qui resurgit dans la modénature des volumes et des élévations, comme dans l'articulation spatiale de l'ensemble vers l'intérieur de l'îlot, «commentaire sur l'art de situer un projet dans un ensemble».

Vainqueur d'exigences budgétaires, réglementaires et programmatiques contraignantes, l'Art de vivre en ville de Richard de la Riva s'est distingué, à l'enseigne d'un modernisme bien inspiré, par une sensibilité attentive au contexte bâti autant qu'aux familles. Inventif et sobre, d'une lucidité impeccable, ce Prix d'excellence marque — l'objectif était souhaitable — le renouveau de l'habitat multifamilial au centre-ville. L.K.M. et L.N.

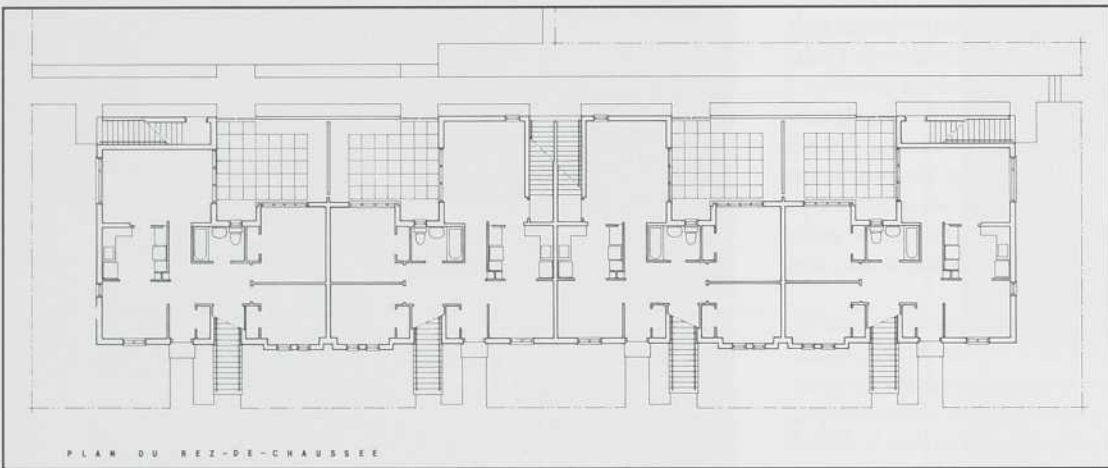




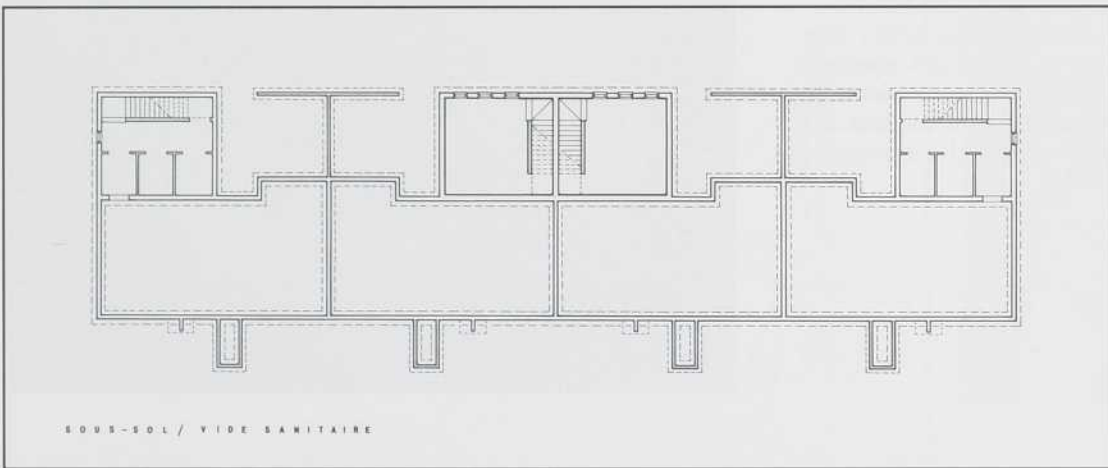
3



4



5



6

1. Plan d'implantation
2. Coupe
3. Plan du deuxième
4. Plan du premier
5. Plan du rez-de chaussée
6. Plan du sous-sol
7. Vue depuis la rue
8. Vue de la cour arrière



7



8

## LE MONUMENT-NATIONAL, MONTRÉAL

### Architectes

Les architectes Blouin Faucher  
Aubertin Brodeur Gauthier Plante

### Chargés de projet

Paul Faucher, Éric Gauthier

### Collaborateurs

Paul Faucher, Vincent Gingras,  
François Verville,  
Renée D'Amours, Nathalie Dion

### Client

L'École nationale de théâtre  
du Canada

### Programme

Restaurer et réaménager un  
édifice culturel multifonctionnel,  
construit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle,  
en fonction des besoins de l'École  
nationale de théâtre: aménager des  
ateliers (menuiserie, laboratoire  
d'éclairage, etc.); transformer la  
salle de 1509 places en un théâtre  
de 810 places; aménager les  
services publics usuels (vestiaires,  
billetterie, etc.), aménager un  
foyer destiné aux activités  
périphériques (lancements, etc.).

### Coût de l'intervention

18 500 000 \$

### Mentions, prix, publications

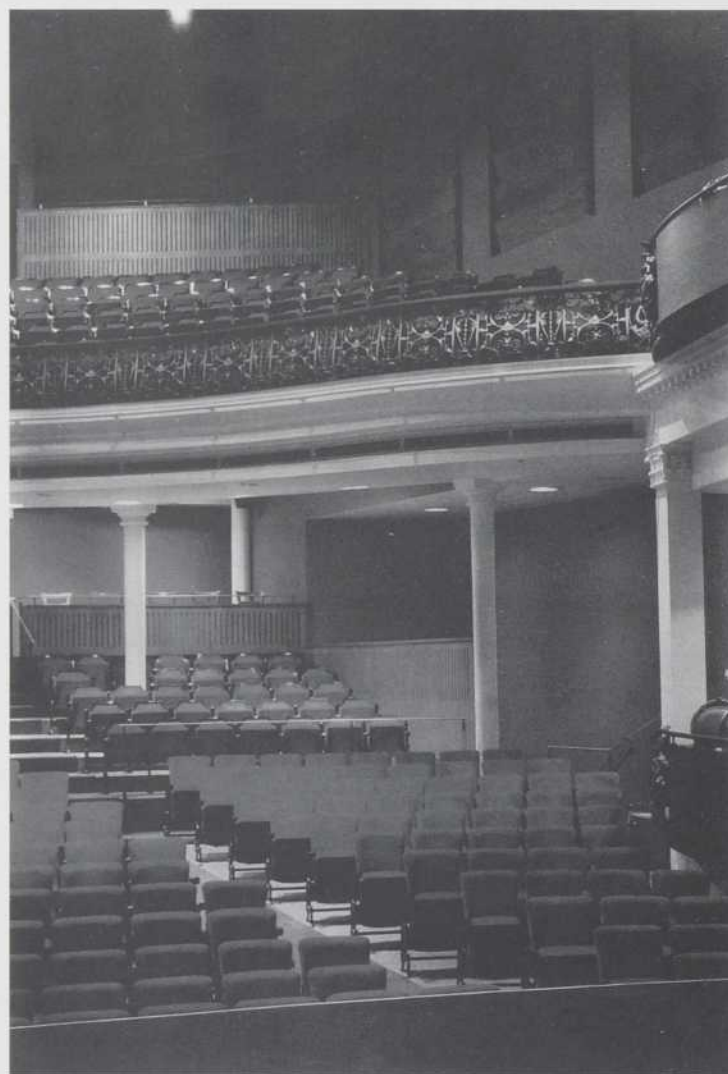
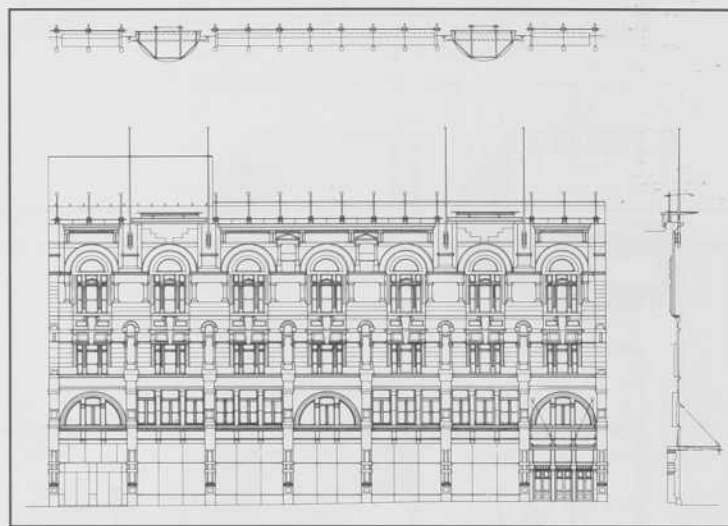
Prix Orange, Sauvons Montréal  
ARQ, n° 74, août 1993.

Classé monument historique en 1976, le Monument-National est l'un des notables lieux d'ancrage de la mémoire collective montréalaise. Les diverses dégradations qui l'ont attaqué, avant et après le départ de la Société Saint-Jean-Baptiste, propriétaire initial, n'ont qu'appesanti les enjeux de sa réhabilitation: acquis en 1978 par l'École nationale de théâtre, dont il loge des activités d'enseignement et de production, le Monument-National restauré pouvait briller de nouveaux feux... ou sombrer dans l'oubli.

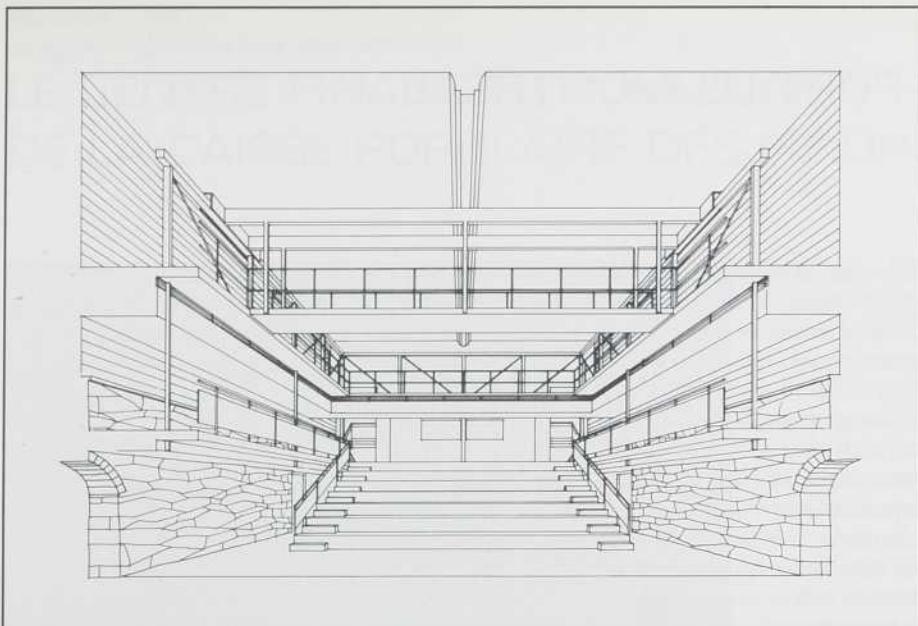
Le défi était d'envergure: si restaurer un édifice du XIX<sup>e</sup> siècle est une chose, appareiller le bâtiment aux besoins du présent, en plus d'assurer la pérennité de la culture qu'il incarne, en est une autre. Cette dichotomie présent/passé a guidé l'ensemble de l'intervention des architectes, et le lieu réhabilité est, certes, bien actuel. Soumis dans la catégorie «Conservation architecturale», le projet du Monument-National s'est distingué devant ses concurrents par un rapport notable à ses contraintes externes, tant au plan des exigences fonctionnelles du programme que des exigences symboliques liées à la réhabilitation d'un tel monument. Surtout, le jury a loué l'approche très contemporaine de l'édifice classé, qu'exemplifie notamment le complètement, par une forme métaphorique, du couronnement inachevé de l'édifice des architectes Perrault, Mesnard & Venne.

À l'intérieur, la mise aux normes a été l'occasion de réintégrer l'édifice dans l'époque contemporaine. D'abord, évidemment, d'un point de vue fonctionnel: la salle de spectacles de 1507 sièges en compte désormais 810, plus confortables; un foyer accueille maintenant les conférences de presse, les rencontres, les lancements; l'école jouit de nouveaux ateliers de menuiserie, de costumes, d'accessoires, d'un laboratoire d'éclairage et d'une salle de répétition; et le public, comme les comédiens, bénéficient de services améliorés (loges, vestiaires, aires de repos, billetterie, salles d'eau, etc.). La cohabitation de l'enseignement technique et de l'équipement culturel interrogeait tout particulièrement les circulations, l'isolation acoustique et l'intégration d'outils très spécifiques au mobilier usuel; fort judicieusement, les architectes ont résolu chacun de ces problèmes dans la mesure du monument qui les logeait, respectant les dispositions d'origine. Les installations techniques nouvelles voisinent ainsi les échantillons conservés des équipements anciens; et s'il est vrai, comme on l'a souligné, que l'on ne retrouve plus tout à fait le même bâtiment, l'usager du siècle dernier serait bien aise de reconnaître son siège habituel dans la salle de spectacles, mieux rembourré mais néanmoins de même structure.

Puis, au-delà de la fonctionnalité, chaque intervention a été le lieu d'un design dont il faut souligner le traitement méticuleux, le soin du détail et, notamment, le vocabulaire ornemental actuel. Jeu de textures, de couleurs, superposition du contemporain à l'ancien, l'édifice fait la preuve que la restauration peut fort bien s'accommoder d'ingrédients de notre époque; tout est dans le choix de ces ingrédients, et dans l'appareillage du moderne à l'histoire. Surtout, et puisqu'il s'agissait de réanimer l'édifice, et non de confirmer quelque symptôme interprétatif d'une époque révolue, le projet s'est démarqué par rapport exceptionnel aux exigences symboliques d'une «image de marque» qu'il importait de perpétuer. Non seulement le Monument-National structure-t-il à nouveau le paysage construit du quartier, mais il est aussi redevenu partie intégrante du paysage culturel de Montréal. N'était-ce pas ici le propos de la conservation, que de retenir et de réengager l'héritage? L.K.M. et L.N.



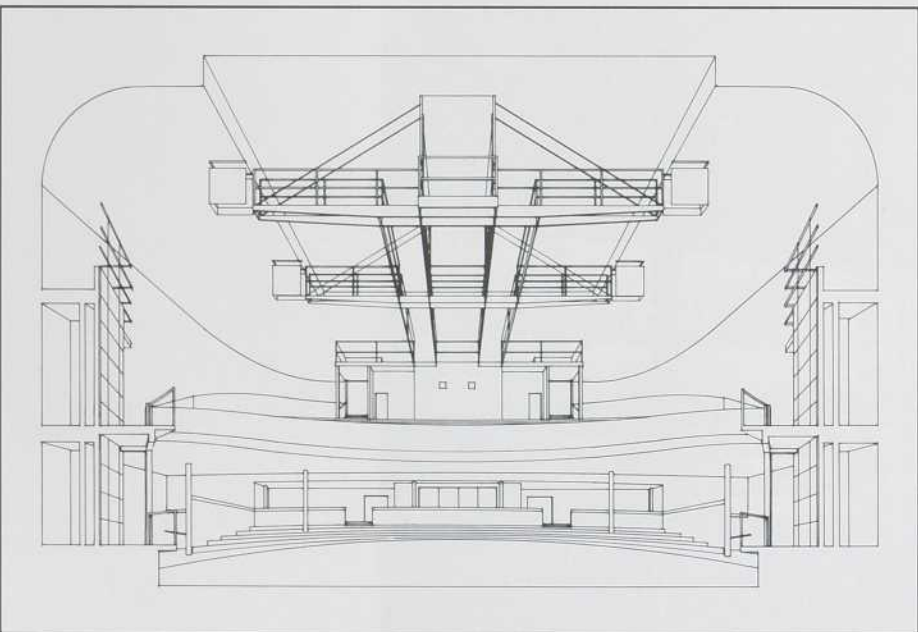
1. Élévation, boulevard Saint-Laurent
2. La grande salle
3. Perspective du studio
4. Perspective du hall d'entrée
5. Perspective de la grande salle
6. Le studio
7. Le hall
8. Un balcon



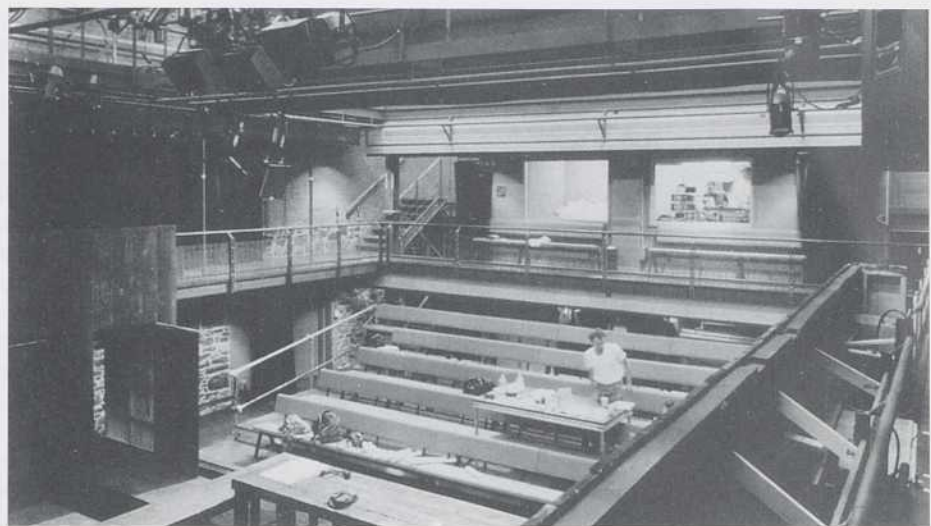
3



4



5



6



7



8

Mention 1994,  
catégorie «Architecture commerciale»

## LE PAVILLON JACQUES-CARTIER, VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

*Architectes*

Cardinal Hardy et associés,  
architectes / Les architectes  
Simon Cayouette-Lucien Chartrand  
et associés

*Chargé de projet*  
Aurèle Cardinal

*Collaborateurs*

Lucien Chartrand, Dennis Krause,  
Joanne Gaudin,  
Jean-Gilles Lemieux, Marc Béland

*Client*

La Société du Vieux-Port  
de Montréal

*Programme*

Dans le cadre du réaménagement de  
la jetée Jacques-Cartier en un lieu  
public, construction d'un pavillon  
d'accueil devant abriter des activités  
temporaires de natures diverses,  
regrouper de petits commerces et  
intégrer les services courants  
aux promeneurs.

*Coût de l'intervention*  
2 600 000 \$

*Mentions, prix, publications*

En Bref, IRAC/Update, RAIC,  
avril 1993

ARQ, n° 73, juin 1993

Werk, Bauen und Wohnen,  
Zurich, juillet 1994

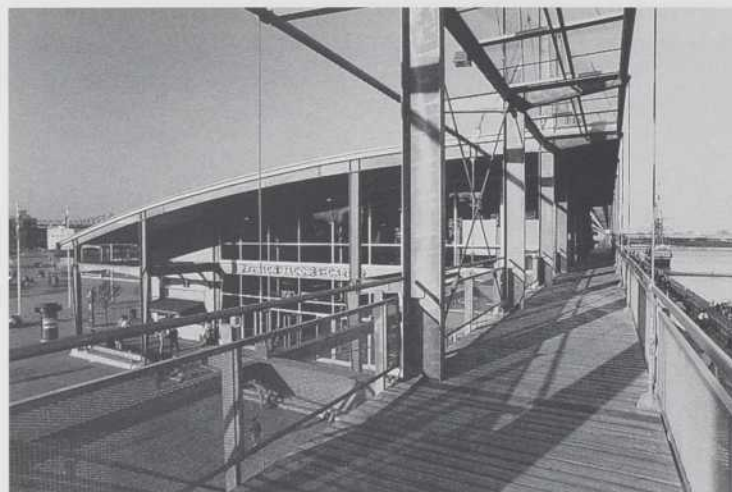
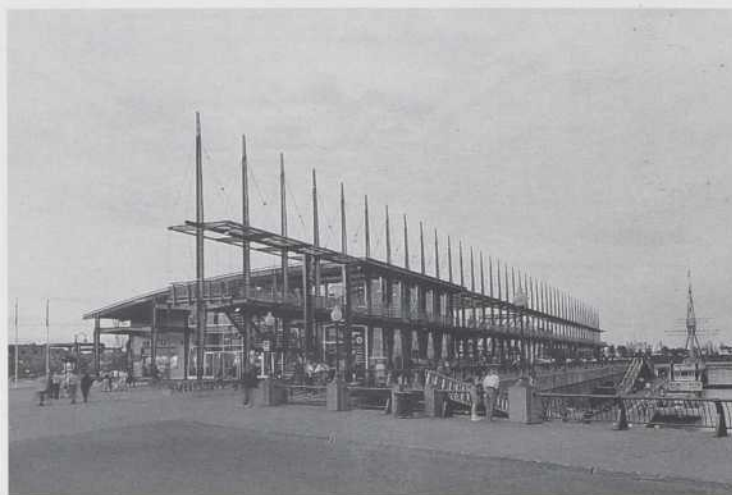
Partie du réaménagement du Vieux-Port de Montréal, au départ d'artefacts anciens, le pavillon Jacques-Cartier s'élève sur les fondations d'un ancien hangar, auquel il emprunte sa forme linéaire. À la tête de la jetée, le site du lieu d'accueil appartenait à la trame du port; valeur de signal, le pavillon marquerait l'ultime appropriation du domaine portuaire par l'urbain.

Imposant sa présence —mission ardue sur une surface dont il n'occupe que le centième—, le pavillon encadre le bassin de quarante-deux piliers d'acier, mi-mâts, mi-colonnes, qui rythment la marche des piétons, ces nouveaux usagers du port. La cadence métallique se poursuit dans l'édifice, dont la charpente apparente s'ouvre à de futures installations; à l'intérieur, en surplomb du rez-de-chaussée, la mezzanine destinée aux activités itinérantes attend, elle aussi, l'arrivée de la ville dans le port. Le reste du pavillon se dédie aux promeneurs: parallèle à l'accès véhiculaire, une bande de services (salles d'eau, cuisine, rangements, billetterie), libère les espaces publics, dont la salle communautaire, entièrement vitrée, offre le spectacle du bassin et de la promenade.

Empreinte d'une esthétique tout industrielle, l'élévation avant laisse paraître cette séquence d'espaces juxtaposés: la bande de services cloisonnée, l'espace libre vitré, puis une promenade linéaire suspendue, et la promenade extérieure; au-delà, la structure inoccupée, s'étirant vers le fleuve, se veut commentaire sur la «destruction malheureuse du patrimoine industriel et l'émergence d'un ensemble encore inachevé».

Le jury a applaudi cette silhouette imprégnée d'une âme industrielle, sorte d'archéologie qui procéderait non pas par artefact mais par une esthétique totalisante, inspirée de l'histoire du lieu. Ainsi l'ossature apparente évoque le système modulaire des hangars, comme la passerelle suspendue rappelle le profil longitudinal des convoyeurs à grains; les joints, les câbles et les boulons, sciemment exacerbés, commémorent l'installation portuaire; l'acier galvanisé, le métal ondulé, le bois s'offre à la noble patine, elle-même métaphore de l'histoire locale qui préside ici l'aménagement. Symphonie fort prégnante d'un passé industriel évanoui, le pavillon, aux yeux du jury, tient sa force de la rencontre d'un ouvrage commercial, d'un ouvrage récréationnel et d'un ouvrage urbain, en une symbiose éloquente du potentiel de l'architecture de transcender les frontières.

L.K.M. et L.N.



Mention 1994,  
catégorie «Architecture commerciale»

## LE CENTRE FINANCIER BOULEVARD DE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE DRUMMONDVILLE

*Architectes*

Louis-Paul Lemieux, architecte /  
Gilles Chagnon, architecte

*Chargé de projet*

Louis-Paul Lemieux

*Collaborateurs*

Philippe Lupien,  
Isabel Rogers-Laliberté,  
François Lafontaine,  
Stéphane Tessier, Jean Marcil,  
Guy Besner

*Client*

La Caisse populaire Desjardins  
de Drummondville

*Programme*

Construction d'un édifice bancaire  
s'appareillant à la vocation  
socioculturelle de la Caisse  
populaire Desjardins de  
Drummondville, en bordure du  
«strip» menant au centre-ville  
depuis l'autoroute Jean-Lesage.

*Coût de l'intervention*

1 675 000 \$

*Mentions, prix, publications*

ARQ, n° 65, février 1992

*The Canadian Architect*,

novembre 1993

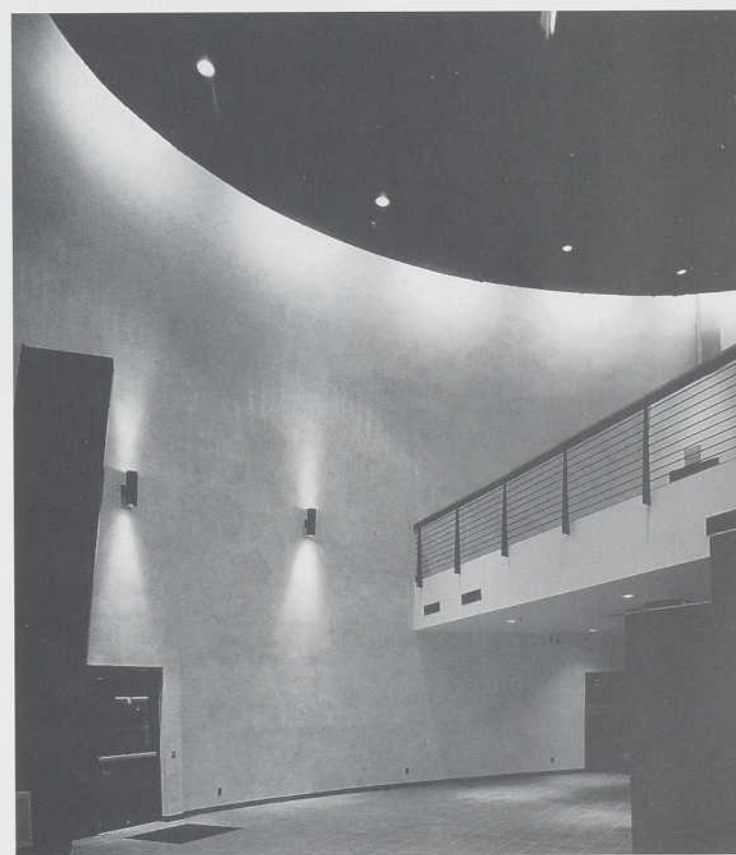
Sur un véritable «strip» nord-américain digne des écrits de Robert Venturi, la Caisse populaire Desjardins de Drummondville est née d'un concours d'architecture destiné spécifiquement aux jeunes architectes; on leur demandait un nouveau manifeste de l'institution financière. Ce programme commercial masquait une dichotomie fort complexe, car il s'agissait aussi de traduire en architecture la vocation socioculturelle des caisses populaires, dans un milieu gagné à l'automobile. Le long du boulevard Saint-Joseph —c'est le «strip» en question—, l'immeuble fait le coin d'une rue secondaire; les architectes ont mis sur l'organisation de l'édifice et de ses parties. La Caisse populaire Desjardins de Drummondville amorce un avenir humanisé du boulevard.

Certes, l'édifice épouse la typologie usuelle du «strip»: sa façade latérale importante —depuis le «strip», celle-ci demeure plus longtemps visible aux circulations véhiculaires— se pare d'une esthétique arrogante et égocentrique. Pourtant l'implantation inhabituelle du stationnement, à l'arrière de l'édifice, prend valeur de solution typologique: l'on délimite là, protégé du flux automobile, un espace public qu'anime le va-et-vient piéton.

L'édifice quant à lui s'organise en deux ailes, déployées à angle droit au départ d'une tour ovoïde; celle-ci concentre la valeur de signal du projet et le cœur de l'édifice, puisqu'elle loge ses fonctions «vitales», coffres-forts, guichets automatiques, et aire culturelle. Au-delà de la tour, les ailes se partagent les services aux entreprises —le long du «strip»— et les services personnalisés —s'ouvrant, évidemment, sur la rue secondaire—, devenus accessoires en regard des services automatisés, auxquels l'ordonnance de l'édifice se dédie sans ambages.

Le jury s'est trouvé séduit par cette volubilité de couleurs, de matériaux, de formes, cette multitude de détails qui composent de vue en vue des expériences nouvelles, des scènes inexplorées. Il faut admettre que ce maniérisme ludique réinterprète avec justesse —et avec fracas— le hall bancaire solennel; une nouvelle monumentalité, dont l'espace réinventé appartient, comme l'avenir bancaire, à la machine.

Monument loquace d'un engagement dans le milieu notoire et ininterrompu, la Caisse populaire Desjardins de Drummondville couronne aussi, dans le paysage québécois, près d'un siècle logé à l'enseigne de l'innovation architecturale. Une mission socioculturelle réitérée qu'il convient d'applaudir. L.K.M. et L.N.



Mention 1994,  
catégorie «Architecture résidentielle, ensemble d'habitations»

## LES HABITATIONS JÉRÔME-LE ROYER, MONTRÉAL

*Architecte*  
Réal Paul, architecte

*Chargé de projet*  
Réal Paul

*Collaborateurs*  
Anick Labissonnière et Éric Lacroix

*Client*  
L'Office municipal  
d'habitation de Montréal

*Programme*  
Construction de 18 unités  
de logement à loyer modique dans  
le quartier Pointe-aux-Trembles  
à Montréal.

*Coût de l'intervention*  
1 000 000 \$

*Mentions, prix, publications*  
ARQ (Cahier spécial: *Les 25 ans de*  
*l'Office municipal d'habitation*  
*de Montréal*), février 1994

Rue Notre-Dame, dans le quartier Pointe-aux-Trembles, l'habitat s'est investi d'une vocation louable: les habitations Jérôme-Le Royer espèrent, au-delà du fonctionnement journalier, devenir lieu d'ancrage de cellules familiales. Mission ambitieuse s'il en est, d'autant plus que le budget usuel des habitations à loyer modique se trouvait ici déjà morcelé: un bâtiment existant devait être démoli et le sol de pauvre qualité requérait une attention particulière aux fondations du futur immeuble. D'autre part, et c'est heureux, le tissu proximal offrait quelque promesse: d'un côté, l'église paroissiale et son centre communautaire et, de l'autre, le fleuve et un parc linéaire, favoriseraient le quotidien des familles résidentes.

Devant les contraintes programmatiques et budgétaires, les architectes ont mis sur l'économie du plan; aux trois étages se retrouvent six logements, directement accessibles depuis l'escalier central, sans corridor. La composition des façades de brique couple une sobre ordonnance classique (socle-fût-couronnement) à l'opposition des espaces publics (circulations) transparents et des espaces privés opaques. Le jury a apprécié la modénature intelligente des élévations, allégées de détails agréables et bien placés, aux balcons, aux entrées.

Une manipulation appréciable des mouvements horizontaux et verticaux a évité les longs corridors, dévoreurs d'espace; le volume résultant, cubique, aux façades semblables, évoque irrésistiblement un retour aux villas palladiennes. De ce point de vue, il convient d'applaudir l'introduction à Montréal de la sensibilité des Stadtvillen de Berlin, où la réunion d'objectifs humanisants et de budgets d'habitat social a guidé l'émergence de véritables villas urbaines, en remplacement des longs parallélépipèdes usuels. En cours de conception, la réglementation a réduit le projet Jérôme-Le Royer de vingt-quatre à dix-huit logements: l'original de quatre étages aurait, encore davantage, épousé cette alternative typologique, économique, honnête et claire, à l'usuelle et trop souvent lugubre barre. L.K.M. et L.N.



Mention 1994,  
catégorie «Architecture résidentielle, ensemble d'habitations»

## LA COOPÉRATIVE SAINTE-ROSALIE

*Architectes*

Allaire Bergeron Courchesne  
Henderson architectes

*Chargé de projet*

Sylvain Allaire

*Collaborateurs*

Alain Bergeron, Guy Courchesne

*Client*

La Coopérative Sainte-Rosalie /  
La Société canadienne  
d'hypothèques et de logement

*Programme*

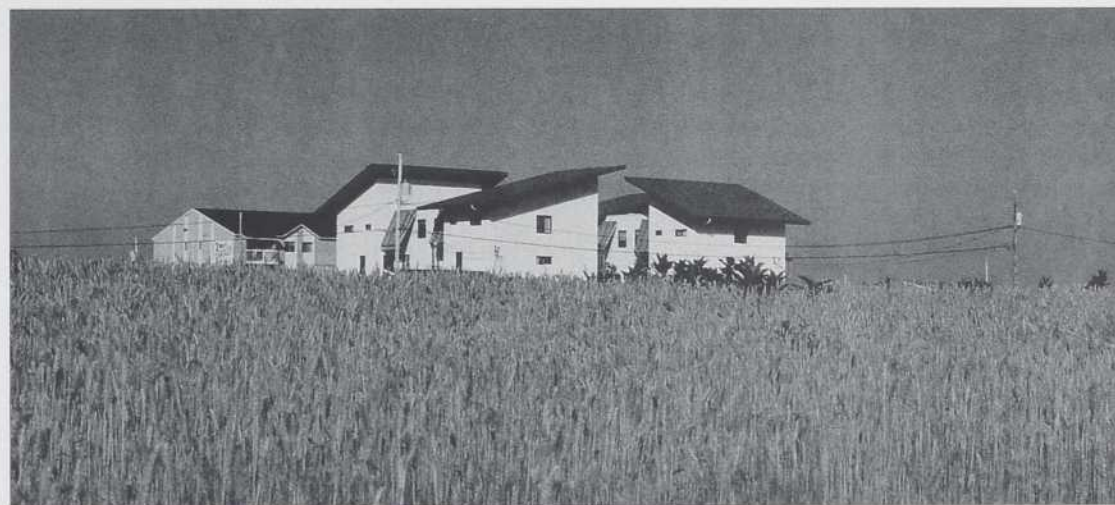
Construction de 12 unités de  
logement (4 de 5 pièces et 8 de 4  
pièces), d'une superficie totale de  
1200 mètres carrés, sur un terrain  
encadré au nord et à l'est par  
des terres agricoles.

*Coût de l'intervention*  
685 000 \$

Jaillissant à toutes fins pratiques de la plaine, l'îlot de la Coopérative Sainte-Rosalie regroupe douze modestes unités de logement, au cœur de terrains à vocation agricole. Aussi désert et plat qu'une page blanche, le lieu d'implantation sollicitait l'imagination des créateurs: à l'enseigne des habitudes typologiques et morphologiques contemporaines, quoi bâtir, en effet, sur une plaine ?

Le résultat: deux bâtiments blancs de trois étages, tassés l'un contre l'autre; chacun réunit six logements, deux au rez-de-chaussée, puis quatre autres, sur deux étages. Surtout, un tableau, celui de quatre larges toits plats, inclinés, verts, débordants, orientés différemment; celui, curieusement, de quatre petites maisons, en groupement serré, telle une forteresse agricole dans la campagne.

L'originalité des spéculations des architectes, en des lieux formels bien peu explorés, a fasciné le jury qui a tenu à souligner l'inventivité de ce vernaculaire postmoderne, stylisant l'habitat traditionnel —l'on ne peut s'empêcher d'évoquer le nord de l'Italie—, où des piles circulaires comme des poteaux de téléphone, des murs comme blanchis de stuc, des assemblages maladroits, évoquent la naïve robustesse d'une architecture ad hoc dont on croirait qu'elle a toujours appartenu, ici, à cette plaine. La Coopérative Sainte-Rosalie réinvente le design de l'immeuble collectif: en substituant, à la juxtaposition d'éléments ponctuels —les traditionnels escalier/balcon/pignon—, un assemblage totalisant de composantes «énergétiques» (matériaux/toits), les architectes ont délaissé le débat du décor pour celui de l'identité. La différence est celle qui oppose le «tissu» et «l'objet»; dans la mémoire que l'on a du lieu, la Coopérative imprime une silhouette unique et précise. L'unanimité conviendra que la Coopérative Sainte-Rosalie se dissocie franchement des habituels logements à prix modiques en région. Les architectes souhaitaient amorcer une nouvelle approche pour l'ensemble du terrain étudié; puissent les futures constructions confirmer les résultats de leur effort. L.K.M. et L.N.



Mention 1994,  
catégorie «Architecture industrielle»

## LA STATION DE POMPAGE, CITÉ DU LAC, SAINT-HUBERT

*Architectes*

L'Atelier Poirier Dépatie,  
architectes et Groupe Leclerc

*Chargés de projet*

Didier Poirier, Pierre Leclerc

*Collaborateurs*

Jean-Guy Dépatie, Alain Richer,  
Benoît Goudreault (Atelier),  
Daniel Raymond, Claude Goyette,  
André Nadeau (Groupe Leclerc)

*Client*

La Ville de Saint-Hubert

*Programme*

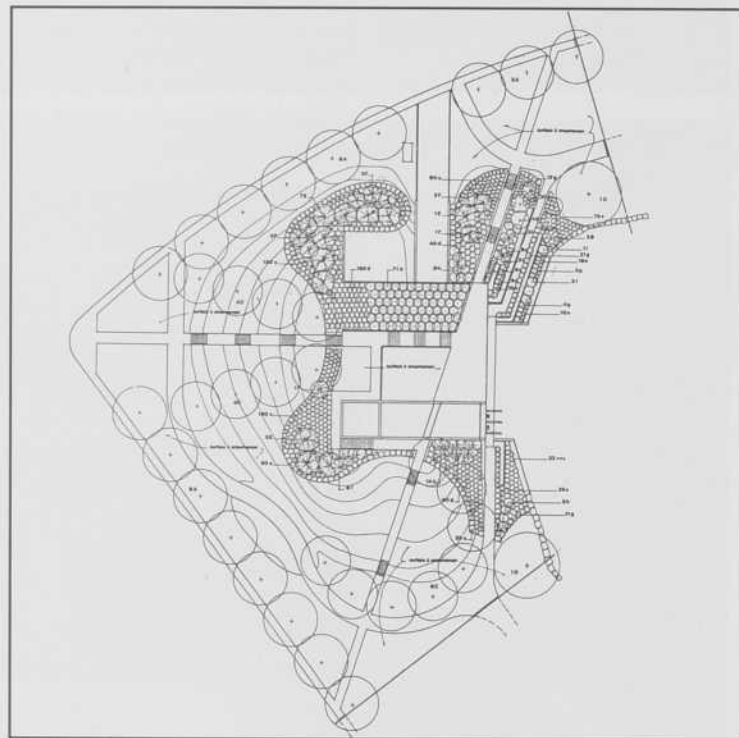
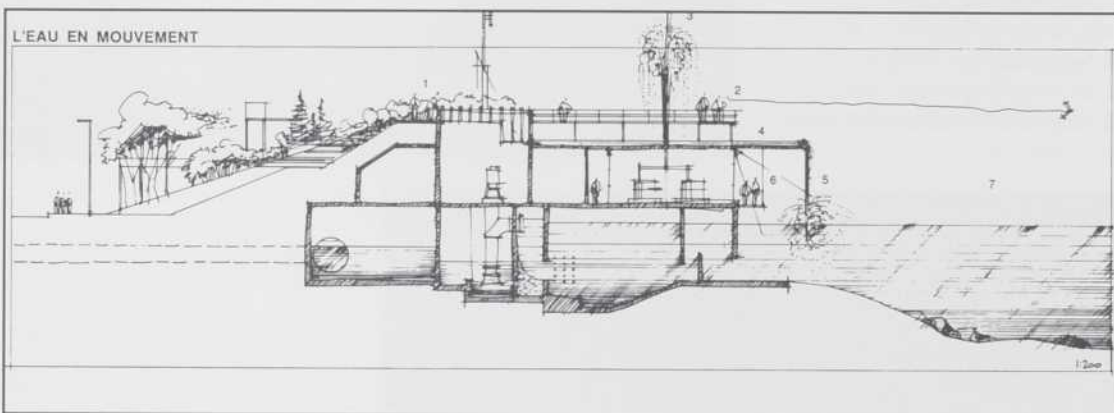
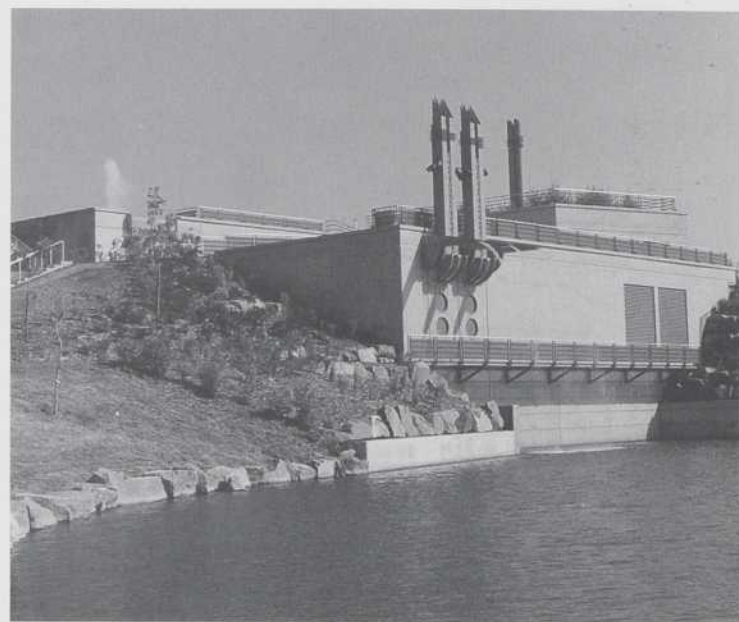
Construction d'une usine de  
pompage et d'épuration  
des eaux usées.

*Coût de l'intervention*

La station, 5 000 000 \$  
L'ensemble du projet, 12 000 000 \$

Un programme bien ingrat, accablé de poutres massives, de murs armés, de dalles industrielles; imaginer l'architecture d'une usine d'épuration, lieu peu glorieux s'il en est, s'est pourtant révélé à Saint-Hubert l'occasion de faire, de l'eau, un monument. Dans une optique digne de Gustav Peichl — l'usine de traitement des phosphates, à Berlin, offre un juste exemple —, les architectes ont choisi de soumettre leur création à la logique opérationnelle. L'industrie d'épuration existe d'abord pour le lac qu'elle alimente; l'usine est souterraine, comme l'eau qu'elle pompe et rend, purifiée. Une seule paroi apparente révèle, devant le lac, la machine magnifique; là, l'architecture-sculpture laisse la parole à l'eau. Celle-ci émerge d'abord des intérieurs humbles sur le toit-terrasse; régénérée, elle s'expose en pleine lumière, et cascade, affichant sa parfaite limpidité le long de la paroi supérieure du bâtiment. Un moment elle s'arrête dans un bassin où une passerelle, l'observant, la surplombe, puis elle s'élance, s'enchevêtrant à trois gargouilles, masquant tel un rideau brillant une seconde passerelle piétonne, et s'évanouit, en bout de course, dans le lac.

Scénario bref, mais combien intense, dont le jury a souhaité souligner la mise en scène efficace, en une syntonie idéale de l'esthétique et de l'industrie. Parée de métal et de béton, d'un décor sobre jusqu'à la parcimonie, l'usine d'épuration, curieusement, ressortit plus au paysage qu'à la machine; un heureux constat pour la Ville de Saint-Hubert qui souhaitait harmoniser son expansion à la nature. L.K.M. et L.N.



Mention 1994,  
catégorie «Conservation architecturale»

## LE 110, SAINTE-THÉRÈSE, VIEUX-MONTRÉAL

*Architectes*

Les architectes Boutros et Pratte

*Chargé de projet*  
Raouf Boutros

*Collaborateurs*

Normand Pratte, Gaétan Roy,  
Albert DeCoen

*Client*

Alico Management Canada Inc.

*Programme*

Conversion d'un édifice désaffecté,  
comptant 5 étages et 3000 mètres  
carrés, en un édifice à bureaux  
destiné à des professionnels et à des  
petites entreprises désireux de  
s'installer dans le Vieux-Montréal, à  
un coût modeste.

*Coût de l'intervention*

1 200 000 \$

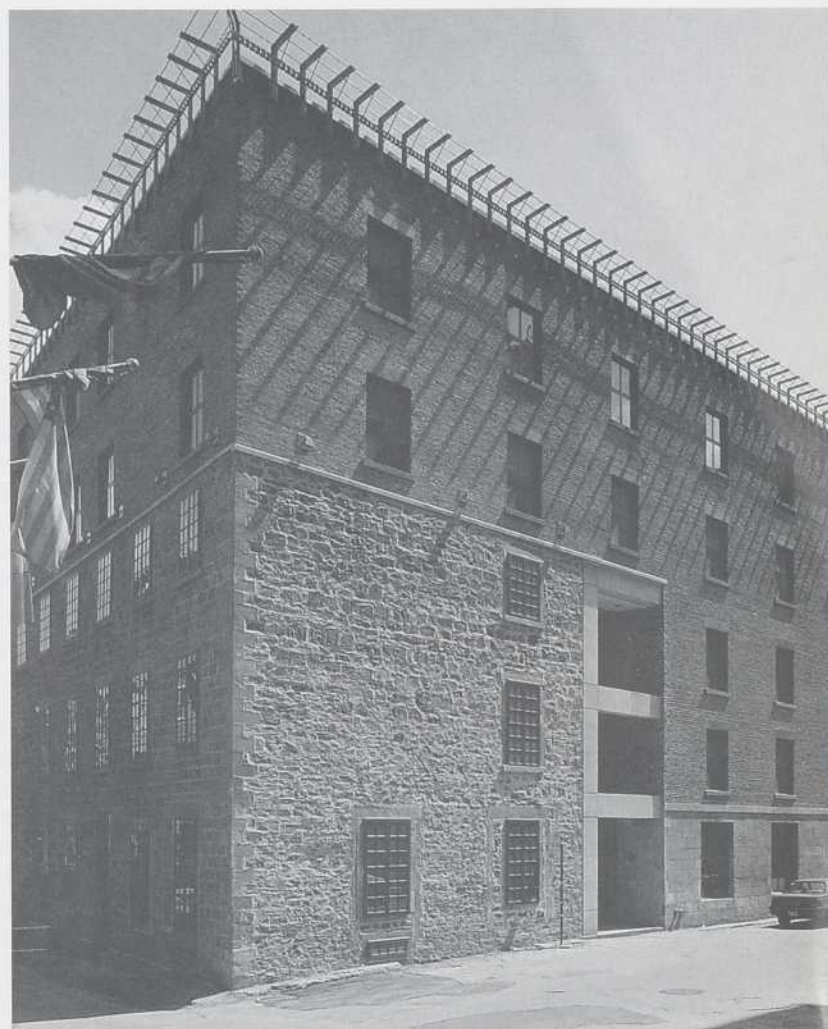
*Mentions, prix, publications*

Prix du gouverneur général  
pour l'architecture, 1992

Au coin des rues Sainte-Thérèse, Saint-Vincent et de Vaudreuil, dans le Vieux-Montréal, le 110, Sainte-Thérèse réunit deux édifices: une maison en pierre, construite au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, enveloppée de brique et partiellement absorbée par un entrepôt bâti en 1913 sur le lot voisin. Malgré les intérieurs repris en béton en 1950, ces deux passés se distinguaient toujours, à quelques détails; dans l'esprit du Vieux-Montréal, l'histoire —ici double— guiderait la réhabilitation.

Question d'identité, l'édifice a retrouvé sa dualité caractéristique: l'intervention tout entière s'est dédiée à la consolidation de chacune des deux unités. La maison a retrouvé ses murs de pierre, l'ordonnance de son fenêtrage, tandis que l'entrepôt conservait sa brique et son étagement. Puis entre les deux, accentuant la différence mais servant surtout l'entrée publique essentielle à l'usage prévu, la dernière travée de l'entrepôt, accolée à la maison, a fait place à un passage: là, autour d'une paroi-porte de verre, structure de béton, brique et fenêtres en acier, pierre et croisées de bois conjuguent, à des temps différents, l'histoire des bâtiments du lieu.

Une intervention minimale pour un effet optimal: le jury a loué l'efficacité du travail focalisé sur l'entrée de l'édifice, tant pour la conservation architecturale que la réhabilitation commerciale. Le 110, Sainte-Thérèse interroge les modalités de l'incursion dans l'existant; il est fort intéressant, à cette enseigne, d'avoir en même temps exacerbé deux histoires de l'immeuble et conservé l'unité qu'il affiche maintenant. Offrir ainsi une nouvelle vie qui n'agresse ni le passé, ni le présent, illustre un rapport à la mémoire architecturale dont il convient de souligner l'aboutissement, méritoire. L.K.M. et L.N.



Mention 1994,  
catégorie «Conservation architecturale»

## LE MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI

### Architectes

Dupuis Le Tourneux, architectes  
Benôit Goudreault, architecte

### Chargés de projet

Jean-Pierre Le Tourneux  
et Benoît Dupuis

### Collaborateurs

Donald Potvin, Anik Pélouquin,  
Luis Carlos Fiahlo,  
Sylvain Charland

### Client

La Corporation du Musée régional  
de Rimouski

### Programme

Réaménager le Musée régional de  
Rimouski, logé dans les murs d'une  
église ancienne, afin d'adapter ses  
installations aux besoins actuels et à  
l'image contemporaine de  
l'institution.

Coût de l'intervention  
1 659 000 \$

Mentions, prix, publications  
ARQ, n° 68, août 1992

Le Devoir, 8 août 1992

Le concours d'architecture  
au Québec,

Les Éditions Section b, 1994

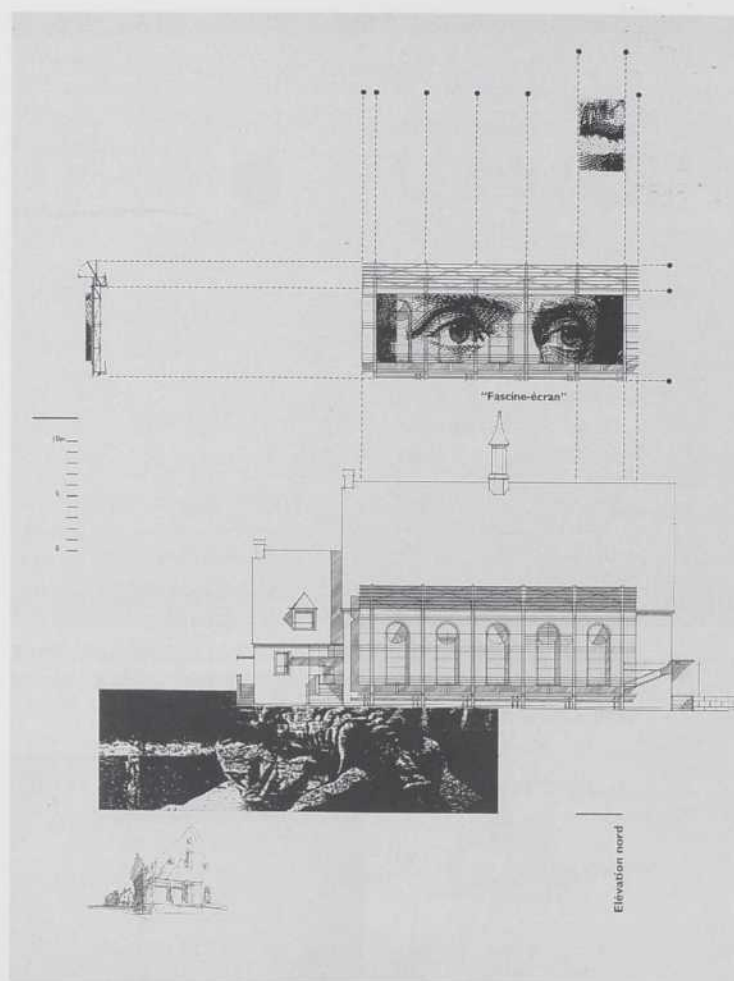
L'ancienne église Saint-Germain fut construite en 1826. Édifice de pierre, dont la silhouette familière excite aujourd'hui l'imagination des amants du bâti traditionnel, l'église perdit ses paroissiens au profit de la cathédrale de Rimouski, servit ensuite diverses congrégations, puis logea une école, au prix de transformations importantes: elle était méconnaissable quand, en 1971, on choisit d'y établir un musée. Faisant fi des murs crépis, du toit plat, la restauration de 1972 restitua l'église originelle, ses fenêtres, ses portes de menuiserie, sa charpente de bois qui portait de nouveau un toit à deux versants. C'était là un édifice bien archaïsant, tant au regard des normes muséologiques que des collections contemporaines du Musée, fort à l'étroit dans l'église «vieille» qui contrariait sa vocation.

Le 15 juin 1992, le jury du concours d'architecture pour le réaménagement et la «modernisation» du musée désignait l'équipe lauréate: les architectes s'étaient distingués en «laissant transparaître l'église tout en lui apposant une image contemporaine». De fait, s'il s'agissait d'adapter les intérieurs aux besoins actuels de l'institution, le réaménagement en appelait d'abord à un problème d'image, dont la résolution se devait d'assurer, désormais, l'appartenance du musée à la contemporanéité.

À l'intérieur, l'intervention des architectes visait essentiellement à neutraliser le bâtiment: surfaces lisses, géométries claires, et parois-cimaises amovibles, selon les accrochages et les besoins de lumière. L'église n'y apparaît que dans un parcours périphérique, longeant le mur de pierre qu'ouvrent les fenêtres, exposant là le paysage fluvial.

Tout au contraire, l'extérieur se veut signal, annonçant un musée plutôt qu'une église, et un édifice qui n'est plus mort au siècle dernier. D'où cet ajout important, les «fascines» —le nom désigne, dans la région, les claies de pêche à l'anguille—, assemblage métallique de mâts et de câbles accroché au mur latéral, telle une sculpture à la mémoire des pratiques traditionnelles du lieu.

À n'en pas douter, l'édifice est moderne; si les architectes ont dit apprécier la volumétrie de l'église reconstruite en 1972 («on redécouvrit son architecture»), leur intervention s'est définie en commentaire critique de l'authenticité de l'image «ancienne»; aujourd'hui le Musée, contemporain comme son enveloppe, compte une nouvelle pièce à sa collection. L.K.M. et L.N.



Mention 1994,  
catégorie «Architecture résidentielle unifamiliale»

## LA RÉSIDENCE LEFEBVRE, SAINTE-JULIE

*Architectes*  
Rouleau, Archambault, architectes

*Chargés de projet*  
Alain Archambault, Yves Rouleau

*Client*  
Normand Lefebvre

*Programme*  
Construction d'une résidence  
comptant trois chambres, garage  
intérieur, séjour et salle à manger,  
sur un terrain boisé, en pente et de  
forme irrégulière, en milieu  
suburbain.

Première réalisation de la jeune agence d'Yves Rouleau et d'Alain Archambault, la résidence Lefebvre, construite sur un terrain boisé de Sainte-Julie, interroge l'habiter en milieu suburbain; elle s'inscrit à mi-chemin entre la dictature naturaliste et l'introversion urbaine.

Certes, elle prend acte de l'espace extérieur: la topographie accentuée, l'ensoleillement, ont dicté son implantation; sa forme, inspirée du terrain triangulaire, s'adosse, à l'est, à la limite réglementaire. Même son intérieur, à deux étages, épouse en trois plateaux la dénivellation du sol. Une cour extérieure, bien encadrée dans le flanc de la maison, fait le pont entre le naturel et l'habitable; mais dedans, l'espace n'obéit qu'à sa propre logique, faisant abstraction de l'environnement dont il n'emprunte que la lumière.

Le hall en est d'ailleurs inondé; éclairé d'une paroi courbe de blocs de verre, il catalyse la vie intérieure de la résidence; au-delà, des ouvertures hétéroclites, petites mais nombreuses, de surprenants puits de lumière dirigent les circulations, au fil de jeux de transparence et d'opacité. Le jury a apprécié ces espaces plastiques, porteurs d'ambiances riches et particulières, qu'un plan dense et compact a su homogénéiser. Si, surgissant derrière les arbres, la maison toute blanche surprend par une esthétique peu courante en ces lieux, son exposé volumétrique n'est en fait que le contour exceptionnellement équilibré de son espace intérieur. Entre Gropius et Rietveld, tête à tête de la nature et de la culture, la résidence Lefebvre donne envie de pister les futures réalisations de ses architectes. L.K.M. et L.N.



Mention 1994,  
catégorie «Architecture résidentielle unifamiliale»

## LA RÉSIDENCE GODUE, LONGUEUIL

*Architectes*  
LeMoyne, Lapointe, Magne,  
architectes et urbaniste

*Chargé de projet*  
Frédéric Dubé

*Collaborateurs*  
Richard Dulude, Daniel Carrière,  
Michel Lapointe

*Client*  
François Godue

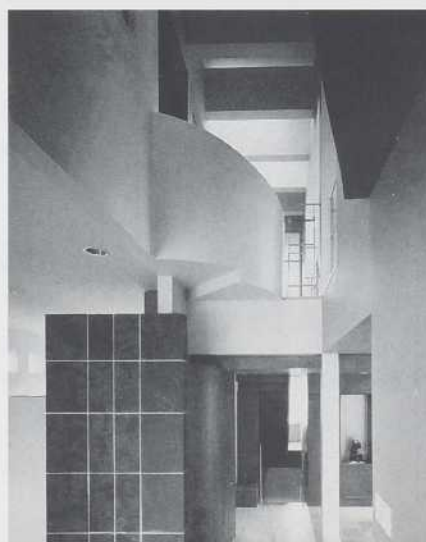
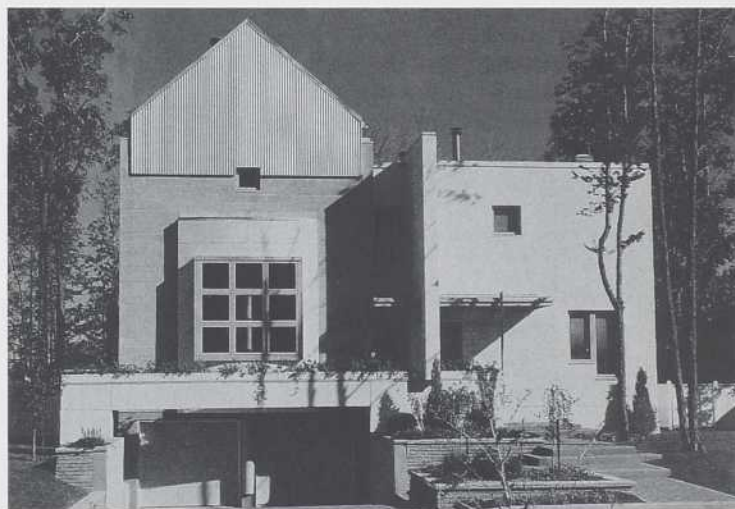
*Programme*  
Construction d'une résidence de  
280 mètres carrés, comptant 3  
chambres, sur un terrain de 730  
mètres carrés plat et peu boisé, au  
sein d'un aménagement domiciliaire  
encore peu bâti.

*Coût de l'intervention*  
1225 \$ le mètre carré

Première construction d'un nouveau tronçon de rue à Longueuil, la résidence Godue, moderne et confortable, offre une façade surprenante: moitié cubique, moitié mur-pignon, l'élévation ambivalente, dialogue critique de deux époques, trahit l'accouplement de l'esthétique moderniste à l'habiter postmoderne.

La maison tout entière s'articule en paradoxes: l'intérieur a su unir Adolf Loos au confort ornemental de la postmodernité. Non pas luxuriantes de décors gratuits, mais généreuses d'expériences spatiales, les pièces se partagent une palette de matériaux fertile, qui oppose intelligemment les espaces servants et les espaces servis; textures d'ardoise et de bois, emmarchements et escaliers fragmentent l'espace habité, par volumes imbriqués plutôt que par cloisons aliénantes.

La résidence Godue s'est distinguée grâce à une impeccable qualité des finis, un soin exceptionnel des détails et des compositions, et surtout, une spatialité intérieure remarquable, riche des expériences architecturales du siècle. Une sensibilité architecturale que l'on souhaiterait à tous les nouveaux secteurs résidentiels. L.K.M. et L.N.



Mention 1994,  
catégorie «Architecture résidentielle unifamiliale»

## HOUSE ON WESTMOUNT AVENUE, WESTMOUNT

*Architectes*  
Wolff Shapiro Kuskowski  
Architectes

*Chargées de projet*  
Andréa Wolff, Elizabeth Shapiro,  
Magda Kuskowski

*Clients*  
Louise Baillargeon  
et Peter Martin

*Programme*  
Construction d'une résidence  
luxueuse de 540 mètres carrés  
comptant 5 chambres, salon, salle à  
dîner, séjour, cuisine, bureau, salle  
de jeu, salle de billard, salle de  
lavage et garage pour deux voitures.

*Coût de l'intervention*  
695 000 \$

Entourée de maisons de maçonnerie héritières de l'éclectisme du siècle dernier, la résidence de l'avenue Westmount loge un couple de professionnels et leurs trois enfants. Un programme chargé: cinq chambres, un salon, une salle à dîner, un séjour, une cuisine, un bureau, une salle de jeu, une salle de billard, une salle de lavage, un garage pour deux voitures et cinq salles d'eau. Nulle surprise à ce que les 540 mètres carrés résultants occupent la superficie maximale permise par la réglementation.

Faut-il d'ailleurs rappeler le poids du règlement qui veille à la construction nouvelle sur cette avenue séculaire, dans une ville qui a toujours privilégié la «maison confortable» à la «machine à habiter»? L'histoire de la «House on Westmount Avenue» est celle d'un compromis habile qui a permis d'insérer, sous un toit mansardé, un objet moderne. Plus qu'intégrée, l'élévation principale participe à la rue: les lucarnes et pignons, puisés à la tradition, révèlent à l'examen les ouvertures asymétriques, la géométrie et la composition libre de la contemporanéité, actualisant subtilement la brique, la pierre, les bardeaux d'asphalte et le cuivre, symptômes du passé omniprésent dans la ville.

Compte tenu d'un contexte réglementaire extrêmement contraignant, le jury a apprécié cet historicisme sophistiqué, qui module la façade en un clin d'œil complice à la frontalité victorienne. L'exceptionnel tient ici à l'imitation évolutive de la forme prescrite, dont seule l'interprétation adroite, négociant un gabarit normatif contre l'inventivité des détails, pouvait s'écarter. Une brise de folie sur Westmount Avenue? L.K.M. et L.N.



CCA

### Stratégies urbaines : Projets récents

Du 19 octobre 1994 au 8 janvier 1995



Le CCA présentera une série d'activités publiques en complément de l'exposition: colloque, films, débat public, conférences et expositions.  
Horaire et renseignements: (514) 939-7026

Le CCA remercie le Conseil des Arts du Canada de son appui à la présentation à Montréal de cette exposition. La Ville de Montréal a également fourni son appui à la présentation de l'exposition et des événements qui y sont associés.

Centre Canadien d'Architecture/Canadian Centre for Architecture  
1920, rue Baile, Montréal, Québec, Canada H3H 2S6

INSCRIVEZ-VOUS!



### PARTAGER LES RÉUSSITES DU LOGEMENT AUTOCHTONE

La Société canadienne d'hypothèques et de logement invite toutes les personnes intéressées au logement autochtone à participer au

Symposium des prix d'excellence en habitation

du 4 au 6 décembre 1994

Kelowna (C.-B.)

EN VEDETTE:

Ateliers portant sur l'innovation en matière d'aménagement des agglomérations, de conception, de financement et de gestion de logements, animés par des experts en logement autochtone



PRIX D'EXCELLENCE  
EN HABITATION 1994  
DE LA SCHL

Pour obtenir votre  
trousse d'inscription  
et des renseignements  
supplémentaires,  
composez le 1 800 466-6212

La SCHL  
souscrit  
au Plan vert  
du Canada.

SCHL CMHC  
Question habitation, comptez sur nous

Canada

## GUY DESBARATS, ARCHITECTE



Guy Desbarats est l'une des figures dominantes de l'architecture au Québec et au Canada. Peu d'architectes ont eu une carrière aussi riche, variée et exemplaire.

Guy Desbarats a d'abord atteint l'excellence dans une pratique soutenue et couronnée de succès. Son oeuvre a maintes fois été consacrée par des prix, dont cinq prestigieuses médailles Massey. Le pavillon du lac des Castors du mont Royal (avec la collaboration de Hazen Size, 1958), l'église Saint-Gérard-Magella à Saint-Jean (1961), l'église Saint-Thomas d'Aquin à Saint-Lambert (1965) sont des oeuvres de qualité exceptionnelle; ce sont des *landmarks*, des monuments du XX<sup>e</sup> siècle.

Guy Desbarats a aussi investi beaucoup dans une nouvelle formulation de la pratique architecturale. Membre fondateur d'ARCOP, l'une des plus prestigieuses agences d'architecture du Québec et du Canada, fondée sur un principe de partenariat et de collégialité, il a consacré beaucoup de temps à l'organisation de la profession, par un engagement continu dans les associations professionnelles, dont l'Ordre des architectes du Québec, et les organismes réglementaires canadiens. Guy Desbarats a aussi, en sa qualité d'architecte, occupé les plus hautes fonctions de l'appareil d'État: de 1976 à 1985, il a agi à titre de sous-ministre adjoint pour le design et la construction au ministère des Travaux publics du Canada.

Alors qu'il était bien installé dans une carrière de praticien, Guy Desbarats a relevé le défi de créer, puis de diriger les destinées de l'École d'architecture que l'Université de Montréal venait d'annexer, en 1964. Avec cette même volonté de s'investir dans la formation d'une relève de qualité, Guy Desbarats a ensuite été fondateur et premier doyen de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, en 1968.

Guy Desbarats est aussi un chercheur de réputation, qui a longuement œuvré dans le champ de la qualité de la construction et des matériaux. Il a mis en place des enseignements et des programmes de recherche dans ce domaine; mais on lui doit surtout d'avoir imposé, au fil de ses activités militantes et de sa présence assidue aux divers comités, la figure de l'architecte comme partenaire indispensable de l'amélioration des standards et des normes; cela lui a valu une réputation enviable et l'estime de ses collègues à travers le Canada.

Guy Desbarats est membre de l'Ordre des architectes du Québec et membre associé de l'*Ontario Association of Architects*. Il a obtenu la médaille du Centenaire du Canada, a été reçu  *fellow*  de l'Institut Royal d'Architecture du Canada et élu membre de l'Académie royale des Arts du Canada. Il est aussi membre honorifique de l'Association des architectes de paysage du Canada et de l'Association des designers industriels du Canada. En 1977, l'Université Concordia lui a décerné un doctorat honorifique (L.L.D.).



1



2



3

1. L'église Saint-Thomas d'Aquin, Saint-Lambert
2. L'église Saint-Gérard-Magella, Saint-Jean
3. Le Musée national de l'aviation, Rockliffe

## STRATÉGIES URBAINES: PROJETS RÉCENTS

PHILLYS LAMBERT, DIRECTEUR, CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE

Fidèle à son mandat de faire de l'architecture, et de tout ce qui l'entoure, une question d'intérêt public, le Centre Canadien d'Architecture est particulièrement fier de présenter *Stratégies urbaines: Projets récents*. Cette exposition offre aux Montréalais une occasion unique de discuter des problèmes auxquels leur propre ville se trouve confrontée dans une perspective nouvelle de réaménagement urbain. Pour cette raison, le CCA a pris l'initiative d'animer ce débat, en collaboration avec d'autres organismes, et d'organiser une série de manifestations qui permettront d'approfondir dans toute sa complexité la question du développement urbain contemporain. Ces activités hebdomadaires prendront la forme d'un débat, d'un colloque, d'un programme de films sur la ville, d'expositions parallèles et d'une charette, réunissant 350 étudiants issus de cinq universités, autour du thème du réaménagement du secteur de l'échangeur du-Parc-des-Pins; une remise de mentions, un débat public et une exposition des travaux compléteront cette dernière activité.

**Une approche nouvelle à des problématiques fondamentales**

Dans la dernière décennie, la tendance en design urbain est passée du concept théorique de planification totale — pensons au plan d'ensemble des années cinquante et soixante — à une approche sectorielle plus appropriée à une ville qu'on doit faire évoluer par la mise en valeur et non plus rebâtir, en faisant *tabula rasa* de ce qui existe déjà. Dans cette perspective, l'exposition *Stratégies urbaines: Projets récents* examine l'espace physique et social de la ville contemporaine tel qu'il est vu par quelques-uns des architectes, urbanistes et designers urbains les plus novateurs à l'heure actuelle, tels Diana Balmori, Andres Duany, Elizabeth Plater-Zyberk, Michael Sorkin, Diana Agrest et Mario Gandelsonas, Robert Mangurian et Mary-Ann Ray, Hani Rashid et Lise Anne Couture, Alex Krieger, Barbara Kruger, Pierre-Luc Dumas, Peter Rose et Melvin Charney.

Le but sous-jacent de l'exposition est de présenter des projets en cours d'élaboration ou de réalisation qui donnent lieu à une réévaluation critique des pratiques conventionnelles dans le domaine de l'urbanisme et du design urbain. Plutôt que de s'attacher à définir un mouvement ou à sanctionner une position formelle ou idéologique précise, *Stratégies urbaines: Projets récents* présente une sélection d'approches nouvelles et sensibles qui témoignent des multiples orientations de la réflexion actuelle sur la ville. Ces projets couvrent donc un vaste ensemble de lieux et de problèmes auxquels ils font face et qu'ils tentent de résoudre. À l'aide de maquettes, de dessins, de plans et de photographies, les projets contenus dans l'exposition illustrent un large pan de réalités sociales, culturelles, économiques, politiques, technologiques et écologiques, en plus de rassembler pour analyse des interventions dans des paysages urbains de villes nord-américaines comme Boston, New Haven, Des Moines, Saint Louis, ainsi que dans Esslingen en Suisse et Montréal.

**Une présentation montréalaise augmentée et enrichie**

L'exposition regroupe les projets en trois sections thématiques qui mettent en évidence certaines des préoccupations les plus fondamentales de l'aménagement et du design urbains contemporains: *Axes de transports et remaillage de la trame urbaine: création et réappropriation; Repenser le plan directeur; et Communautés nouvelles en contextes urbains et rurbains*. Cette dernière stratégie revêtira un intérêt particulier pour les Montréalais en raison de la présentation dans l'exposition du projet Faubourg Québec, qui en est à sa première phase de construction à l'est du Vieux-Montréal. Ce projet est exemplaire par la qualité de son processus de conception qui s'inspire du savoir-faire des Montréalais en matière d'organisation de l'espace et d'architecture résidentielle. L'élaboration du projet, conduite par Pierre-Luc Dumas de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), s'est faite avec la collaboration, notamment, de Daniel Salomon, Herman Hertzberger, Peter Rose,



Première phase de la construction du projet Faubourg Québec. Vue de l'est vers l'ouest dans l'axe de la rue de la Commune. Photo: Alain Laforest. Collection Centre Canadien d'architecture/Canadian Centre for Architecture, Montréal.

Melvin Charney et l'agence Provencher, Roy et associés. À la demande du CCA, la SHDM a élargi la présentation du projet pour Faubourg Québec, lequel fait partie intégrante de *Stratégies urbaines: Projets récents* qui voyage dans plusieurs villes des États-Unis.

Pour la présentation à Montréal, le CCA a ajouté d'autres projets, à savoir celui pour le Faubourg Saint-Laurent, commandé à Melvin Charney par le Service de l'habitation et du développement urbain (SHDU); celui pour le canal de Lachine par David Hanna ainsi que par une équipe menée par Alan Knight pour le SHDU, et celui pour le concours d'une «cité-jardin à Rosemère» sous la direction de Gavin Affleck et John Dohan. Une étude sur l'échangeur du-Parc-des-Pins, de l'école d'urbanisme de l'Université McGill, est également au programme. Des œuvres du peintre montréalais Harry Simons ponctuent l'exposition et nous donnent à voir les multiples strates dont sont constitués les murs de la ville où se confondent mémoire et désir.

Organisée par Elizabeth A. T. Smith au Museum of Contemporary Art à Los Angeles, l'exposition sera aussi présentée à Des Moines en Iowa et à Berkeley en Californie. Le commissaire de l'exposition était assisté par un comité d'experts dont faisait partie Phyllis Lambert, fondateur et directeur du CCA. Une grande partie des fonds provient du National Endowment for the Humanities, une agence fédérale américaine; l'exposition bénéficie d'une contribution additionnelle de la Graham Foundation for Advanced Studies in the Fine Arts et de Jean et Lewis Wolff. Le CCA remercie la Ville de Montréal de son appui à la présentation à Montréal de cette exposition et des événements qui l'entourent.

**Calendrier des activités****Stratégies urbaines: Projets récents.**

Du 19 octobre 1994 au 8 janvier 1995.

■ **Débat public entre les candidats à la mairie de Montréal**

Le 20 octobre 1994, à 18 h 00. Université du Québec à Montréal, salle Marie-Gérin-Lajoie, niveau métro Berri-UQAM

■ **Charette**

Du 22 au 25 octobre. Concours de conception en temps limité sur le thème du secteur de l'échangeur du-Parc-des-Pins. Participation des écoles d'urbanisme, d'architecture, de design et d'architecture de paysage des universités suivantes: Université du Québec à Montréal, Université de Montréal, Université de Carleton, Université Laval et Université McGill. Exposition des travaux des différents ateliers (date et lieu à confirmer).

■ **Programme de films**

Du 8 novembre au 20 décembre. Programme de films sur le thème de la ville organisé par la Cinémathèque québécoise, en collaboration avec l'ONF et le CCA. Les séances auront lieu tous les mardis à 18 h 35 et 20 h 35 à la Cinémathèque québécoise, 335, de Maisonneuve Est. 4,00\$ par séance.

■ **Colloque**

Le 11 novembre à 17 h 45 et le 12 novembre à 10 h 00, CCA/SHDU/SHDM/UdeM, au CCA

## Thèmes

- *Penser la ville: Quelle identité urbaine?*
- *Le savoir urbain: L'exemple de l'École de Montréal*
- *Le projet urbain: Stratégies de mise en œuvre*

Veillez noter que d'autres activités s'ajouteront. Pour de plus amples renseignements, il suffit de communiquer avec le Service des communications du CCA au (514) 939-7000.



**Jamais  
la lumière  
n'aura présenté  
autant d'intérêt  
pour vous.**



**Programme d'éclairage efficace  
pour les marchés C.I.I.**

Si vous êtes architecte, designer, ingénieur, maître électricien ou distributeur, la lumière pourrait vous rendre prospère. En effet, de plus en plus d'entreprises ont besoin de vous pour améliorer leur éclairage, car elles ont compris qu'en adhérant au Programme d'éclairage efficace, elles réaliseront d'importantes économies. Hydro-Québec lance d'ailleurs une vaste campagne de communication qui témoigne de la grande satisfaction de ceux qui se sont déjà convertis. Voilà de bons arguments pour convaincre les plus réticents!



Pour appuyer votre démarche auprès de vos clients, Hydro-Québec s'engage à vous fournir une aide technique à toutes les étapes d'un projet. Dans certains cas, elle pourra même accorder une aide financière pour des études sur des mesures d'éclairage plus efficaces. Autant de raisons pour affirmer que la lumière n'a jamais présenté un tel intérêt!

Pour en savoir davantage, appelez-nous au 1 800 561-4619 ou au 861-7070, à Montréal.

 **Hydro-Québec**  
*une énergie*



RADII,  
LE REFROI-  
DISSEUR D'EAU DU  
DESIGNER AQUARIUS,  
BIEN ENTENDU

*Lorsque tout jure dans votre décor, pensez Radian. C'est le refroidisseur d'eau bi-niveau qui procure aux gens en général, ainsi qu'aux handicapés, une eau potable froide au rythme de 35 litres par heure. Vous trouverez une gamme complète de refroidisseurs et de distributrices d'eau Radian – conçus pour épouser votre décor.*

*Pour plus de détails, consultez votre catalogue Sweet's ou le distributeur AQUARIUS de votre voisinage. Il est inscrit dans les pages jaunes sous la rubrique refroidisseurs d'eau.*

**AQUARIUS**

REFROIDISSEURS D'EAU

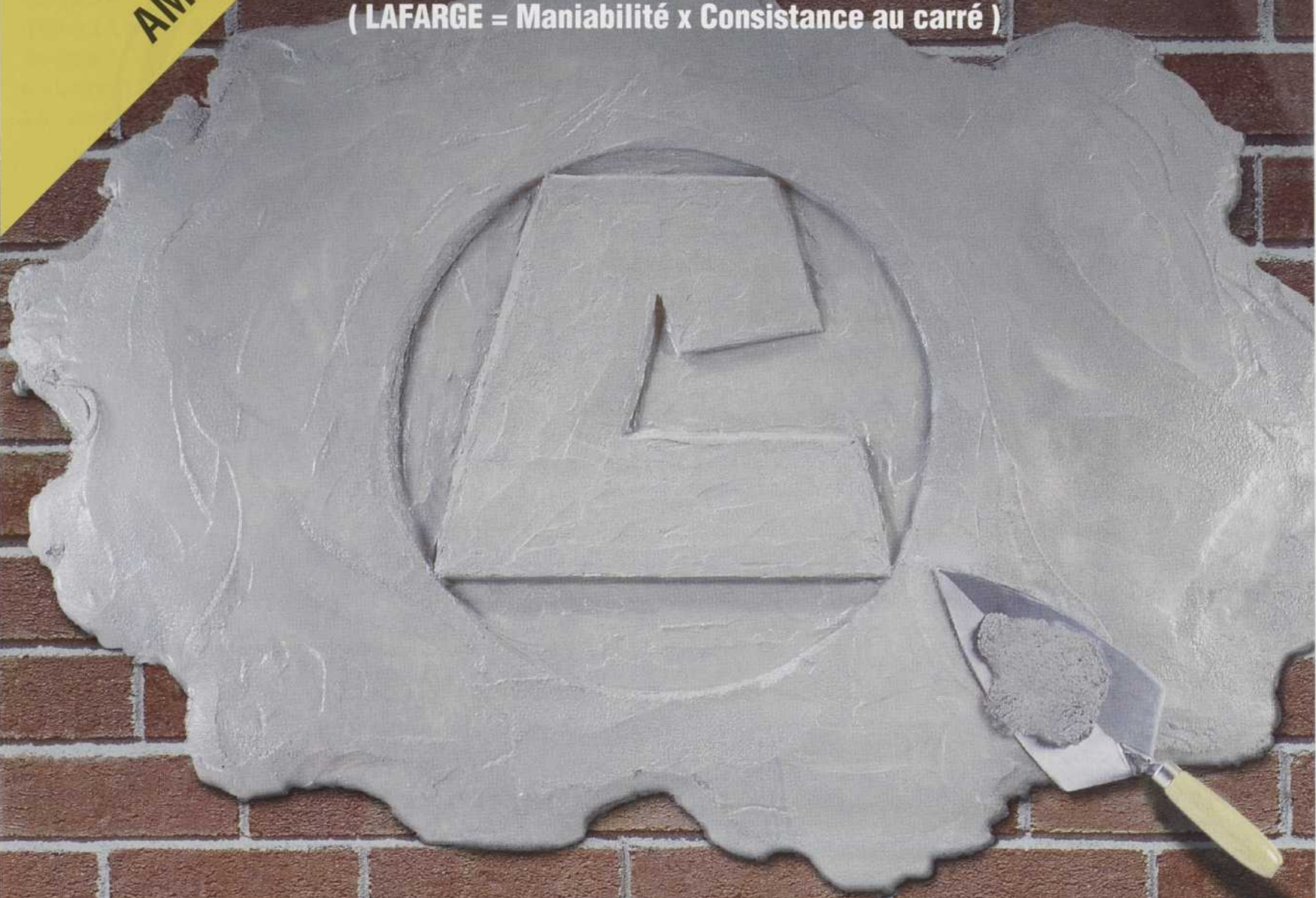
TÉLÉPHONEZ À (614) 861-1350 EBCO Trading Corp., Ltd.

Montréal Convention Centre  
Montréal, Québec  
Architects: PLLL

FORMULE  
AMÉLIORÉE

# L=MC<sup>2</sup>

( LAFARGE = Maniabilité x Consistance au carré )



Un bon mortier s'étend facilement, adhère bien aux éléments de maçonnerie et permet un bon rythme de pose. **Maniabilité améliorée, productivité accrue et application facilitée**, voilà ce que vous offrent vos nouveaux ciments à maçonner Lafarge de types N et S.

Une main-d'oeuvre professionnelle et les ciments à maçonner Lafarge, une équation gagnante.



**Lafarge  
Canada Inc.**

# BAKOR



Bakor est fier de vous présenter sa nouvelle brochure corporative sur les systèmes d'étanchéité pour la construction. Si vous désirez obtenir une copie, s'il vous plaît communiquer avec HÉLÈNE CADIEUX

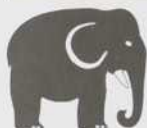
au numéro ..... (514) 364-5224

Extérieur ..... 1-800-361-4599

Télécopieur ..... (514) 364-7270

Service à la clientèle .. (514) 364-1991

## LES SPÉCIALISTES DU BOIS



# GOODFELLOW

**CHARPENTE SOLIDE** en sapin, pruche  
poutres en GLULAM, PARALLAM et L. V. L.

**BOIS D'OEUVRE** clair séché à 10% et moins en sapin,  
pruche, cèdre, séquoïa, pin et bois franc.

Patrons en cèdre, séquoïa, pin clair  
et nouveaux selon votre spécification.

Parement pré-teint  
avec 2 couches de finition «machinecoat».

Bois et contre-plaqué **IMPRÉGNÉ SOUS PRESSION**  
au A. C. C. K33.

Bois et contre-plaqué  
ignifugé au «Pyro-Guard».

**FONDATIONS** de bois  
imprégné au A. C. C. K33.

Planchers de bois franc  
pré-fini «BRUCE».

Clous et vis en acier inoxydable  
garantis de 60 ans contre la corrosion.

## QUALITÉ ■ SERVICE

Catalogues et échantillons disponibles sur demande

Tél.: (514) 635-6511 / 1-800-361-6503  
Fax: (514) 635-3730. Demandez André Rashotte



## L'ART D'INNOVER

N'importe quel gestionnaire dira qu'en matière de chauffage, le gaz naturel est archiéconomique. Mais un architecte sait aussi qu'il s'adapte techniquement et esthétiquement aux besoins des entreprises.



**Gaz  
Métropolitain**

Le choix *affaires*

## Artemide :

Déesse de la chasteté et de la chasse, fille de ZEUS et soeur jumelle d'APOLLON, aide les femmes durant la gestation et par extension les architectes durant la création.

# Artemide

la lumière de la raison

1081, VAN HORNE, OUTREMONT H2V 1J6  
TÉL.: 948.45.51 FAX: 948.45.52

## Schlüter®-Systems, des solutions pour les revêtements de mur et de sol



Depuis plus de 20 ans, les innovations et les produits de qualité de Schlüter®-Systems allient la durabilité, l'apparence et la facilité de pose des tuiles de céramique et des pierres naturelles.



Nous offrons plusieurs outils pour faciliter le choix de sélection de nos produits, c'est-à-dire une boîte d'échantillons, catalogue, liste de prix, fiches technique, et notre vidéo sur *La pose technique des produits de Schlüter®-Systems*.

Pour tout renseignement additionnel, veuillez communiquer au:  
Schlüter-Systems (Canada) Inc.,  
28 boul. Hymus, Pointe-Claire, QC H9R 1C9  
Tél.: (514) 695-2100 - (800) 667-8746 - télécopieur: (514) 630-0983.

🇨🇦 RAPPORT D'ÉVALUATION

- CCMC-09232-L TOITURE VENTILÉE
- CCMC-12307-R MUR EXTÉRIEUR

# BENOTHERM

ISOLANT THERMIQUE DE CELLULOSE *Léger* 1.6 DENSITÉ\*

## Un produit efficace, sécuritaire et propre



Un isolant respectueux de l'environnement

## BENOLEC

2420 De La Province, Longueuil (Québec) Canada J4G 1G1 Tél.: (514) 651-5151 Fax: (514) 679-1578



**MONTRÉAL**

**S'ÉLÈVE**

**SANS**

**CESSE**

AVEC LES ARCHITECTES

MONTRÉAL ET SES SOCIÉTÉS PARAMUNICIPALES FÉLICITENT LES LAURÉATS DES PRIX D'EXCELLENCE EN ARCHITECTURE 1994.

SANS LES ARCHITECTES, MONTRÉAL NE SAURAIT GRANDIR EN BEAUTÉ.



Ville de Montréal



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal



La Société immobilière  
du patrimoine architectural  
de Montréal



«Le Saint-Bernard est le cœur du village de la station de ski Tremblant. Ses toitures variées et leur aspect soigné sont un élément essentiel à la mise en valeur du caractère architectural du bâtiment.»  
Jacques Côté, architecte

Pour les bâtiments de  
la Place Saint-Bernard à  
Tremblant, le plus  
important centre de  
villégiature quatre-saisons  
en Amérique du Nord, les  
architectes Côté, Leahy  
et Associés ont choisi le  
système de toiture  
«MARQUIS»  
des **Aciers VicWest.**



COPILIA

Parmi les nombreux avantages que procure le système de toiture en métal «MARQUIS», nous trouvons les suivants:

- Allure traditionnelle de la toiture à planches et tasseaux
- Grande liberté de conception
- Économie au niveau des éléments de la charpente
- Étanchéité supérieure grâce aux attaches dissimulées
- Polyvalence exceptionnelle
- Durabilité et robustesse de l'acier

Que ce soit pour une nouvelle toiture ou pour une toiture à rénover, le choix incontestable demeure le système «MARQUIS», signé **Les Aciers VicWest.**



707, boulevard Industriel Est  
C.P. 430  
Victoriaville (Québec)  
G6P 6T2  
Téléphone: (819) 758-0661  
1-800-567-2582  
Télécopieur: (819) 758-0666



COLLÈGE VANIER, VILLE SAINT-LAURENT — PATRICE POIRIER ARCHITECTE : (514) 493-6000

**alba**  
BRIQUE DE CALCITE

Des nuances qui ravissent. Des textures qui inspirent. Un matériau qui défie le temps... ■

La brique de calcite Alba révèle votre sens créatif sous tous ses angles.